

LE ROCHER

C'EST LE CHRIST

Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



BULLETIN ROMAND
DU DISTRICT DE SUISSE

F S S P X

N°117 ·· FÉVRIER - MARS 2019



ÉDITORIAL

En décembre 2018, le Parlement fédéral a décidé d'étendre la norme antiraciste aux discriminations fondées sur l'orientation sexuelle¹.

L'Union démocratique fédérale (UDF) a lancé un référendum contre cette modification du Code pénal : il est à craindre que les opinions légitimes – telles que les condamnations par la Sainte Ecriture – ne soient criminalisées.

Ils ont trois mois pour obtenir 50'000 signatures. Nous souhaitons qu'ils y arrivent. Mais depuis 25 ans, les Etats européens sont invités à promouvoir l'homosexualité et à lui accorder une protection juridique.

Les pasteurs de l'Eglise, qui auraient dû s'opposer fermement à l'homosexualité de la société promue par la classe politique et par les oligarchies médiatiques et financières, l'ont dans les faits favorisée par leur silence.

Prions pour qu'ils osent encourager ouvertement ceux qui défendent la Vérité catholique (cf. p. 14). Prions saint Joseph qui n'a pas été associé aux Apôtres pour devenir prêtre (cf. p. 10), mais qui a déjà montré sa protection sur l'Eglise (cf. p. 38).

abbé Claude Pellouchoud

(1) Les Chambres ont renoncé à inclure le critère d'identité de genre jugé trop flou.



SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

PARTIE OFFICIELLE

Lettre du Supérieur de district.	3
Dans notre courrier.	6
Communiqué de Menzingen	9

LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

Allons vers les sources de la vie	10
---	----

VIE DE L'ÉGLISE

Osez, Monseigneur !	14
-------------------------------	----

VIE DE LA TRADITION

Journal de route du district.	20
---------------------------------------	----

CHAÎNE DU ROSAIRE

Récitons les litanies de N.-D. avec ferveur	26
---	----

PETITE REVUE DE PRESSE

Nouvelles de Suisse et d'ailleurs	31
---	----

UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Le miracle du "Pont des chapelets"	38
--	----

TÉLÉGRILLES

Découvrez un auteur et son livre.	48
---	----

AGENDA

Le pèlerinage Ecône - Vérolleiz	13
Le camp Saint-Joseph	30

VIE SPIRITUELLE

Les retraites en Suisse romande	50
---	----

LA FRATERNITÉ EN SUISSE

Les prieurés et les prêtres de la FSSPX	51
---	----

HORAIRE DES MESSES pour la Suisse

occidentale	52
-----------------------	----

Photos : couverture : l'abbé Pascal Schreiber célèbre la messe dans notre nouveau lieu de culte de Brigue/Glis (et page 25) © Karin Flückiger ; p. 15, Mgr Athanasius Schneider à Wigrazbad © fsspwigrazbad.blogspot.com et Mgr Carlo Maria Viganò © leblogdejeannesmits ; p. 34, le père Alexander Stroobandt au tribunal de Bruges © Florian Van Eenoo photonews.

Editeur : Abbé Pascal Schreiber

Rédaction : **Le Rocher c'est le Christ**

Abbé Claude Pellouchoud
Prieuré du Sacré-Cœur
Route des Lacs 25
CH - 3960 Sierre
Tél. +41 (0)27 / 455 53 22
Mail : rocher@fsspx.ch





LETTRE CIRCULAIRE AUX FIDÈLES DE SUISSE

Bien chers fidèles,

Le district de Suisse ne risque pas de se laisser vaincre en générosité : le dimanche des missions d'octobre dernier, ce ne sont pas moins de 100'000.- francs qui ont été versés sur le compte de la quête pour les missions. Au nom de mes confrères du Nigeria et du Brésil qui ont déjà reçu l'argent, je voudrais remercier sincèrement tous les bienfaiteurs !

Notre Supérieur général, Monsieur l'abbé Davide Pagliarani, prend aussi très à cœur les œuvres missionnaires de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Plus encore, il tient compte du bien-être spirituel et corporel de nos missionnaires.

La Fraternité possède un établissement au Nigeria depuis 5 ans. Malheureusement nos prêtres y vivent dans des conditions plutôt précaires. Si l'on veut remédier à cet inconvénient, une aide isolée ne suffit naturellement pas. C'est pour cette raison que le Supérieur général a émis le vœu que le District de Suisse mette sur pied une sorte de « parrainage » pour le Nigeria.

Avant d'en parler plus en détail, je désire vous décrire brièvement la situation dans ce pays.

La situation au Nigeria

Le 15 août 2018, l'abbé Henry Wuilloud, supérieur du district d'Afrique, a lancé un appel aux fidèles de Suisse, afin qu'ils soutiennent généreusement la quête pour les missions. Nous n'avons malheureusement pu en publier qu'une petite partie dans *Le Rocher*¹. Nous voulons maintenant reprendre la partie omise et transcrivons ci-dessous le texte en entier, excepté l'introduction et la conclusion.

Tout d'abord, l'abbé Wuilloud décrit la situation dans le pays :

« Ce pays qui est le plus peuplé d'Afrique (avec plus de 180 millions d'habitants), recense par ailleurs une forte chrétienté. Cependant on entend surtout parler de Boko Haram et ce nom fait peur évidemment par sa consonance avec les excités d'Allah... Pour comprendre cela, il faut d'abord

(1) *Le Rocher* c'est le Christ n° 115 – octobre-novembre 2018.

distinguer le nord très islamisé d'avec le sud bien christianisé, puis dans ce sud : l'ouest avec un grand mélange de tribus d'avec l'est où se trouvent les Igbo ! Ces derniers sont un peuple très intéressant et même prometteur. Ils ont été profondément catholicisés par des missionnaires venus principalement de l'Irlande, qui avaient établi une excellente filière d'écoles de bonne qualité. Intelligents et dominateurs, ils étaient au cœur du développement du pays et auraient pu être au centre d'un immense essor africain. Mais ils ont été lourdement frappés par une guerre spécialement dirigée contre eux, pour ceux qui se rappellent, dans les années 70', où l'on parlait de la guerre du Biafra qui a fait des millions de victimes².



(2) « Le bilan de cette guerre – qui a duré deux ans ! –, c'est plus d'un million et demi de morts, dont les huit dixièmes de faim. C'est une génération d'enfants de six à dix ans, disparue. Une autre génération de 18 à 23 ans, mutilée. (...) Oh ! bien sûr, on a donné de l'argent pour les petits Biafrais, on s'est donné bonne conscience. Mais on n'a pas empêché qu'ils meurent. La voix de l'opinion publique ne s'est pas assez fortement fait entendre pour que la France, qui était représentée des deux côtés, pût jouer son rôle de médiateur. Le gouvernement a aidé le Biafra, mais juste assez pour prolonger le massacre, pas assez pour le sauver... » Dr Max Récamier (*Le Figaro* – 2 février 1970).

La société Igbo a ainsi été décapitée dans ses élites et malheureusement l'Eglise catholique ayant perdu sa flamme missionnaire n'est plus vraiment capable de transmettre le feu des vertus chrétiennes. Mais malgré cela, c'est encore une société préservée qui protège la famille. Le divorce y est très mal vu, au contraire des autres ethnies bien plus décadentes dans leurs mœurs. »

La Fraternité au Nigeria

Après la description de la situation politique au Nigeria, le supérieur d'Afrique aborde l'état actuel de notre établissement pour ensuite envisager l'avenir :

« C'est donc dans la capitale des Igbo, à Enugu, que la Fraternité s'est installée et elle y loue une maison assez grande mais aux conditions de vie plutôt sommaires. Un grand terrain a été acquis voici deux ans, bien situé et qui permettrait une forte implantation. Nous avons depuis travaillé les plans d'un prieuré avec une chapelle provisoire. Mais tout prend du temps ici ! Rien n'est simple, c'est le royaume des combines et il faut beaucoup de vertus pour éviter d'entrer dans le chemin facile de la corruption. Quelques billets glissés à la bonne personne et tout va beaucoup plus vite et plus efficacement. Les confrères se refusent à cela, l'Afrique va déjà suffisamment mal pour ne pas entrer dans cet engrenage !

Un prieuré c'est un véritable chez-soi, bien nécessaire pour nos prêtres et nos frères. Vous savez, vivre dans ces chaleurs quasi constantes, est très usant pour nous autres Européens. Lorsqu'arrive le temps de fraîcheur relative, c'est le temps de l'Harmatan ! C'est un vent qui vient du désert du Sahara et qui couvre le pays de nuages de poussière ! Alors le soleil est moins actif mais il faut passer le chiffon à chaque fois que vous voulez mettre les coudes sur la table !

Il nous faut donc bâtir un prieuré assez vaste pour pouvoir, en plus des membres, également accueillir les pré-séminaristes. Il est souverainement important de jauger les candidats. Dans ces pays, devenir prêtre ou religieux est un véritable tremplin social et ce n'est donc pas toujours des candidats très intéressants qui frappent à notre porte ! Alors avant de les envoyer dans nos différents séminaires, il nous faut les connaître et aussi leur apporter les premières bases de formation. Puis une chapelle que nous prévoyons provisoire pour 300 personnes, c'est un peu plus que le nombre actuel de fidèles. Mais là, nous serons plus visibles et donc notre rayonnement devrait s'intensifier. »

Le parrainage

Le projet de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X au Nigeria semble très prometteur. Comme il est impossible que les fidèles de ce pays puissent faire face au financement de cette construction, l'abbé Pierre-Yves

Chrissement, le prêtre responsable du lieu, a déjà entrepris de nombreux voyages aux Etats-Unis en vue de motiver les fidèles pour ce projet. En France aussi, une association de fidèles a été fondée dans ce but. Là-dessus se greffe encore le parrainage de la Suisse. Concrètement, cela signifie que les quêtes suivantes seront (en partie) versées au Nigeria :

- Action de carême 2019
- Quête pour les missions 2019
- Action de carême 2020

Pour rester unis en esprit avec nos « filleuls », vous lirez sporadiquement des nouvelles du Nigeria dans *Le Rocher*. Vous pourrez ainsi voir évoluer la construction d'un prieuré à 4'500 kilomètres de chez nous. La première contribution sera la lettre de remerciement de l'abbé Chrissement pour la quête pour les missions de 2018.

Peut-être pourrons-nous aussi saluer un jour un missionnaire qui ferait une tournée en Suisse pour nous donner une première impression de notre mission en Afrique. En contrepartie, je serai peut-être invité au Nigeria pour constater sur place l'avancement de la construction. Donc, si je ne réponds pas au téléphone et que les secrétaires de Rickenbach prétendent que je suis en Afrique, il se pourrait bien que ce ne soit pas pour vous mener en bateau...

ABBÉ PASCAL SCHREIBER



COURRIER

ON NOUS ÉCRIT

Enugu - Nigeria, le 2 décembre 2018

Chers fidèles bienfaiteurs,

La proposition de notre Supérieur général pour vous demander de parrainer notre dernière Mission africaine a rencontré un franc succès. C'est un grand réconfort pour nous missionnaires, de voir les fidèles soutenir notre apostolat. Alors je tiens à vous remercier au nom des confrères et de nos fidèles pour votre générosité. Soyez bien certains que vos familles sont désormais bien présentes dans nos prières.

Ouvert depuis six ans, le prieuré d'Enugu assure la présence de deux ou trois prêtres auprès de plus de 500 fidèles maintenant. Les conditions de cet apostolat sont vraiment difficiles. Je vous écris de l'aéroport "international" de Port-Harcourt après la messe dominicale du matin. C'est le dernier aéroport dans un classement de 2015 : un avion en provenance de Paris a même percuté une vache à l'atterrissage. Si encore ça avait fait un bon steak. Mais non, leur viande est aussi



tendre qu'une semelle ! J'attends un avion qui n'arrive pas et pourtant je dois arriver à Abuja pour pouvoir célébrer une seconde messe pour un groupe de fidèles qui en sont privés depuis un mois. J'apprends à l'instant que le Père Claret a été attaqué dans un "taxi" à Lagos où nous nous rendons chaque semaine. Heureusement il a encore son passeport pour retourner au prieuré. Le Père Pius, lui, est tranquille à Enugu, si dire la messe dehors par trente et quelque degrés, avec les moustiques, les haut-parleurs hurlants du pasteur voisin et la poussière de l'Harmattan qu'on mange littéralement est considéré comme tranquille.



Devant ces obstacles, on pourrait être tenté d'abandonner un apostolat si compliqué. Mais qui viendra alors en aide à nos pauvres Nigériens ? Peut-on les laisser seuls quand ils sont si motivés, si attachés à la foi ? Ces gens pauvres, simples n'ont pour tout secours que le bon Dieu qu'ils ont mis au centre de leur vie et les voici maintenant confrontés à la crise de l'Eglise. Les bouleversements qui ont miné l'Eglise en Europe commencent à se développer ici aussi et nombreux sont les fidèles choqués, scandalisés par la révolution introduite par le clergé lui-même. Par exemple, la communion dans la main a été introduite seulement en 2008. Aussi quelle joie, quel réconfort quand ils découvrent la Fraternité : "Mon Père, ça c'est la Messe ! Là, Jésus est présent !" Peut-on faire autrement que notre fondateur alors jeune prêtre qui, malgré les obstacles et les dangers, a parcouru le Gabon puis l'Afrique de l'ouest pour fonder des chrétientés ?

Nous n'avons pas d'autre but. Fonder des chrétientés, des îlots de catholiques rassemblés autour de leurs prêtres, de l'église, de l'école authentiquement chrétienne pour faire régner Notre-Seigneur.

Malheureusement nos fidèles sont très pauvres et incapables d'assumer seuls la construction de la Mission malgré leurs généreux efforts et les bas coûts de la construction. Alors, vous qui avez l'immense grâce de bénéficier déjà de ces îlots de chrétienté, permettez à ces pauvres Nigériens d'en profiter aussi par votre générosité. Deux francs suisses payent le salaire quotidien d'un ouvrier,

vous comprenez que chaque don, si petit soit-il a toute son importance. Vous en retirerez beaucoup de grâces. En plus de votre acte de charité, ce sont les prières de centaines de fidèles très pieux qui demandent au Ciel de vous bénir. Nombreux sont ceux qui assistent à la messe tous les jours ou passent toute la nuit en adoration devant le Saint Sacrement. Soyez donc remerciés et assurés de nos ferventes prières à toutes vos intentions.

*abbé Pierre-Yves Chrissent, prieur
Saint Michael's Priory*



*São Paulo, le 13 décembre 2018
en la fête de sainte Lucie*

Bien chers fidèles de la Suisse,

Je voudrais tout simplement vous adresser un petit mot de remerciement pour votre générosité dans la quête des missions, qui a bénéficié aussi la Maison Autonome du Brésil.

Dieu vous paie, en retour, avec sa grâce et bénédictions ; et nous, prêtres et fidèles du Brésil, le ferons par nos prières et messes. La communion des saints a la vertu de traverser continents et océans pour apporter la grâce au plus profond des âmes.

En Jésus et Marie,

*Pe Juan Maria de Montagut Puertollano, superior
Casa Autónoma do Brasil
Fraternidade Sacerdotal Sao Pio X*

RENCONTRE ENTRE LE CARDINAL LADARIA ET L'ABBÉ PAGLIARANI



Le jeudi 22 novembre 2018, l'abbé Davide Pagliarani, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, s'est rendu à Rome, à l'invitation du cardinal Luis Ladaria Ferrer, Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Il était accompagné de l'abbé Emmanuel du Chalard. Le cardinal Ladaria était assisté de Mgr Guido Pozzo, secrétaire de la Commission pontificale « Ecclesia Dei ».

L'entretien s'est déroulé dans les bureaux de la Congrégation pour la doctrine de la foi, de 16 h 30 à 18 h 30. Il avait pour but de permettre au cardinal Ladaria et à l'abbé Pagliarani de se rencontrer pour la première fois et de faire ensemble le point sur les relations entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie X, depuis l'élection de son nouveau Supérieur général, en juillet dernier.

Au cours de l'entretien avec les autorités romaines, il a été rappelé que le problème de fond est bel et bien doctrinal, et ni la Fraternité ni Rome ne peuvent l'éluder. C'est à cause de cette divergence doctrinale irréductible que toute tentative d'élaborer une ébauche de déclaration doctri-

nale acceptable par les deux parties, n'a pu aboutir depuis sept ans. C'est pourquoi la question doctrinale reste absolument primordiale.

Le Saint-Siège ne dit pas autre chose lorsqu'il affirme solennellement que l'établissement d'un statut juridique pour la Fraternité ne pourra se faire qu'après la signature d'un document de caractère doctrinal.

Tout pousse donc la Fraternité à reprendre la discussion théologique, bien consciente que le Bon Dieu ne lui demande pas nécessairement de convaincre ses interlocuteurs, mais de porter devant l'Eglise le témoignage inconditionné de la foi.

L'avenir de la Fraternité est entre les mains de la Providence et de la très sainte Vierge Marie, comme le prouve toute son histoire, de sa fondation à ce jour. Les membres de la Fraternité ne veulent rien d'autre que servir l'Eglise et coopérer efficacement à sa régénération, jusqu'à donner leur vie pour son triomphe, s'il le faut. Mais ils ne sauraient choisir ni la façon, ni les termes, ni le moment de ce qui appartient à Dieu seul.

Menzingen, le 23 novembre 2018



LA PAROLE DE MGR LEFEBVRE

ALLONS VERS LES SOURCES DE LA VIE, ALLONS VERS LA "LUMIÈRE DU MONDE"

De même que dans la messe il y a un appel à la sainteté, de même dans les instructions que l'évêque adresse aux ordinands, il y a un appel vibrant à se rendre aux sources de la sainteté.

Saint Joseph n'a pas été associé aux Apôtres pour devenir prêtre. Il a cependant montré l'exemple des vertus sacerdotales : exemple de chasteté, de pauvreté, et aussi, particulièrement par le choix même que le Bon Dieu a fait de lui comme père nourricier de son divin Fils, exemple d'union intime avec Notre Seigneur Jésus-Christ et sa sainte Mère, la très sainte Vierge Marie.

S'attacher à Jésus-Christ

Ne sont-ce pas là précisément des vertus que doivent pratiquer ceux qui se destinent au sacerdoce ? Humilité, pauvreté, chasteté, union à Notre Seigneur Jésus-Christ et à la très sainte Vierge Marie, c'est toute la vie du prêtre, toute sa vie intérieure.

Et si l'Eglise demande que pour cette cérémonie d'ordination, qui a lieu le samedi avant le premier dimanche de la Passion, l'on utilise et l'on emploie le rite de la messe

Sitientes – celle que nous allons célébrer – c'est parce que cette messe a aussi une orientation toute particulière, faite pour encourager ceux qui reçoivent les ordinations à se rendre aux sources de la sainteté, aux sources de la vie : *Sitientes*, ceux qui ont soif, soif des sources de la vie. Dans l'évangile, Notre-Seigneur dit qu'il est la Lumière, la Lumière du monde¹.

Aller vers les sources de la vie, aller vers la Lumière du monde, n'est-ce pas précisément ce que l'Eglise vous demande, mes chers amis, à vous particulièrement qui allez recevoir l'ordre du sous-diaconat ? A tous ceux qui sont ordonnés, en particulier aujourd'hui les exorcistes, les acolytes et les sous-diacres, l'Eglise demande qu'en se dirigeant vers l'autel, ils s'éloignent du monde, ils s'éloignent des ténèbres et s'attachent à la Lumière.

(1) Jn 8, 12.

En effet, à mesure que, avec ces grâces d'ordination, vous vous approchez de l'autel, mes chers amis, vous vous approchez de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, source de vie, source de la lumière, lui qui est bien la fontaine de vie, cette fontaine qui jaillit pour la vie éternelle. Il l'a dit à la Samaritaine². Quelle grâce pour vous, quelle grâce pour le prêtre de s'approcher ainsi de l'autel et de s'approcher de Notre Seigneur Jésus-Christ !

Vous, chers amis qui allez recevoir l'ordre d'exorciste, par vos fonctions vous chasserez les démons, vous libérerez les fidèles de ce qui les empêche ou les empêcherait de venir à la source de vie et à la source de la lumière.

Vous, acolytes, au contraire, vous ne vous attaquez pas directement à ces obstacles, mais vous porterez déjà la lumière. Vous serez chargés de porter ces cierges qui représentent la lumière de Notre Seigneur Jésus-Christ, chargés aussi de porter déjà à l'autel ce qui va être transformé dans le Corps et le Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Les deux catégories d'ordination

Saint Thomas a divisé, vous le savez, les ordinations en deux catégories. Il réunissait les trois premières ordinations, les trois premiers ordres mineurs, en disant que ceux-là s'occupaient particulièrement du Corps

mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ ; ils avaient des charges qui les affectaient particulièrement au soin du Corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ, des fidèles.

Le portier, le lecteur et l'exorciste s'occupent de préparer les fidèles à recevoir l'Eucharistie, à venir à Notre Seigneur Jésus-Christ. Par contre, il estimait qu'à partir de l'acolytat, la grâce particulière qui était donnée à ces ordres jusqu'à la prêtrise, était de s'approcher de Notre Seigneur Jésus-Christ, de commencer à avoir un certain pouvoir, non plus sur son Corps mystique mais sur son Corps physique, sur le propre Corps de Notre-Seigneur³.

Si les acolytes s'approchent déjà de l'autel et vont porter les dons qui vont être transformés en Jésus lui-même, les sous-diacres, eux, portent le calice, la patène et aussi la sainte Eucharistie. Ils s'approchent encore davantage de l'autel, de Notre Seigneur Jésus-Christ, en attendant de devenir diacres, puis prêtres. Ils s'y préparent. Tout cela a une magnifique signification. Essayez, mes chers amis, d'approfondir ce grand mystère de la foi, *mysterium fidei*, qu'est la sainte messe. Parce que c'est dans la mesure où vous comprendrez ce qu'est la sainte messe, que vous comprendrez aussi ce que vous êtes par les ordinations.

(2) Jn 4, 14.

(3) Suppl., q. 37, a. 2.

Avoir une foi vive

Or, de même que dans la messe il y a un appel à la sainteté, de même dans les instructions que l'évêque va vous adresser dans quelques instants, il y a un appel vraiment vibrant à changer de vie, oui, à changer votre vie. *Si usque nunc somnolenti, amodo vigiles. Si usque nunc ebriosi, amodo sobrii. Si usque nunc inhonesti, amodo casti*⁴. Si jusqu'à présent vous avez eu une certaine somnolence, une certaine indifférence, je dirais, une certaine paresse dans la piété, dans la dévotion, dans l'amour de Dieu, maintenant vous devez être vigilants. Si jusqu'à présent votre foi n'était pas très vive, maintenant vous devez avoir une foi vive : *vera et catholica fides*, vous devez avoir la vraie foi catholique, car tout ce qui n'est pas de la foi est schismatique.

C'est ce que va vous dire l'évêque : « *Tout ce qui n'est pas de la foi est schismatique et s'éloigne de l'Eglise* ». Dieu sait si nous avons besoin d'entendre ces paroles aujourd'hui ! Que de gens perdent la foi et hélas, même le clergé ! Que de monde s'éloigne de la foi aujourd'hui !

Ainsi est-il plus que jamais nécessaire que cet appel soit entendu de vous, mes chers amis, afin que vous soyez vraiment les lumières qui éclairent le monde. Vous êtes ce petit troupeau choisi par Notre-Seigneur

(4) Monition aux ordinands.

pour demeurer dans la foi catholique. C'est d'une importance capitale pour la continuation de l'Eglise, pour la continuation de l'œuvre de la Rédemption. Comment peut-on continuer l'œuvre de la Rédemption s'il n'y a plus la foi catholique, si l'on ne croit plus vraiment dans l'efficacité de la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, si Notre Seigneur Jésus-Christ n'est plus le centre de nos vies, le centre du monde, le centre de la société, de la famille, des individus, de l'Eglise, si ce n'est plus lui le Roi, le Roi universel, le Roi de toutes choses ? C'est ce que l'Eglise nous demande aujourd'hui, mes chers amis. Vous avez donc là une fonction admirable à remplir. Si jusqu'à présent vous n'avez pas eu suffisamment conscience de cette nécessité de mettre le Christ au centre de toutes choses, au centre de votre âme, de votre cœur, eh bien à partir de maintenant, prenez cette résolution de mettre Jésus partout, car sans lui nous ne pouvons rien faire. Il l'a dit : « *Sans moi, vous ne pouvez rien faire* »⁵. Soyez donc bien convaincus de ces pensées car, s'il plaît à Dieu, et nous le souhaitons, votre ordination au sacerdoce est proche, mes chers amis, vous qui allez recevoir le sous-diaconat.

Le monde a besoin de prêtres saints

Nous nous réjouissons de ce que, par la grâce du Bon Dieu, vous soyez

(5) Jn 15, 5.

si nombreux aujourd'hui, chers sous-diacres ; nous avons tant besoin de prêtres ! Le monde a tant besoin de vrais prêtres, de prêtres saints, de prêtres qui sont la lumière du monde, de prêtres qui convertissent les âmes, de prêtres qui les sanctifient et les amènent à Notre Seigneur Jésus-Christ ! Vous le savez bien. Vous êtes bien au courant de ce qui se passe dans le monde et vous savez bien que ces prêtres-là manquent de plus en plus, et c'est pourquoi de partout on nous demande, on nous lance des appels : « *Envoyez-nous des prêtres, envoyez-nous des prêtres !* ». Or cette année, malheureusement, ce sera un bien petit nombre de prêtres qui sera ordonné pour la Fraternité, mais nous espérons vivement qu'à partir de l'année prochaine, ce sera un nombre déjà plus respectable. Il n'y en a jamais suffisamment, mais je pense que l'on devrait arriver non loin d'une quarantaine de nouveaux prêtres à partir de l'année prochaine. Et, autant que l'on puisse en juger d'après le nombre de ceux qui sont présents au séminaire, ce chiffre-là devrait continuer, sinon augmenter chaque année. Ce sera là un bon apport pour le retour du monde à Notre Seigneur Jésus-Christ, pour la conversion du monde à Notre-Seigneur.

Demandons-le, chers amis et bien chers frères ; prions tous ensemble

PÈLERINAGE DE LA TRADITION
D'ÉCÔNE À VÉROLLIEZ

 **Samedi 11 mai 2019**

pour les
vocations
sacerdotales
et
religieuses



au cours de cette sainte messe, prions notre bonne Mère du Ciel pour qu'elle suscite de nombreuses vocations, et que par son intermédiaire – puisqu'elle est médiatrice de toutes grâces – les grâces que ces jeunes clercs vont recevoir dans quelques instants, inondent leurs âmes. Comme le disent encore les prières que l'évêque adresse à leur égard, qu'ils reçoivent l'Esprit avec tous ses dons, de façon à ce que, remplis de cet Esprit-Saint, remplis de ce feu, de cette lumière, de l'amour de l'Esprit-Saint, ils portent les grâces de la Rédemption à toutes les âmes.

MGR MARCEL LEFEBVRE

(*Ecône, sous-diaconat, ordres mineurs
Sitientes – 19 mars 1988*)



VIE DE L'ÉGLISE

« OSEZ, MONSEIGNEUR ! » UN APPEL DE LA FONDAZIONE LEPANTO

Nous publions ci-après le texte d'un Appel de la Fondazione Lepanto – à tous les évêques, successeurs des Apôtres, mais également à de simples prêtres – Osez, Monseigneur ! paru le samedi 5 janvier 2019, vigile de l'Épiphanie, dans le quotidien italien La Verità et en différentes langues dans des sites internationaux.

Il y a vingt-cinq ans...

Il y a vingt-cinq ans, le 8 février 1994, le Parlement européen vota une résolution invitant les Etats européens à promouvoir l'homosexualité et à lui accorder une protection juridique.

Lors de l'Angelus du 20 février 1994, le Saint-Père Jean-Paul II s'adressa ainsi à l'opinion publique mondiale : *« L'approbation juridique de l'homosexualité n'est pas admissible (...) Par la résolution du Parlement européen, il a été demandé de légitimer un désordre moral. Le Parlement a indûment conféré une valeur institutionnelle à des comportements déviants, non conformes au plan de Dieu. »*

En mai de la même année, le Centre culturel Lepanto diffusa à Strasbourg, auprès des parlementaires européens, un manifeste intitulé *“L'Europe à Strasbourg : représentée ou trahie ?”* par lequel il leur adressait

une protestation indignée contre la promotion d'un vice condamné par la conscience chrétienne et occidentale et demandait à tous les évêques *« d'unir leur voix à celle du Souverain Pontife, pour la diffuser dans leurs diocèses, en dénonçant publiquement la faute morale dont s'est entachée l'assemblée européenne et en mettant en garde le troupeau qui leur a été confié contre les attaques croissantes des forces anti-chrétiennes dans le monde entier ».*

Aujourd'hui, l'un après l'autre, les principaux Etats européens, y compris les Etats de tradition catholique plus ancienne, ont élevé la sodomie au rang de bien juridique, en reconnaissant, sous diverses formes, ce que l'on appelle le « mariage homosexuel » et en introduisant le délit d'« homophobie ». **Les pasteurs de l'Eglise, qui auraient dû s'opposer fermement à l'homosexualité de la**

société promue par la classe politique et par les oligarchies médiatiques et financières, l'ont dans les faits favorisée par leur silence.

Jusque dans les sphères les plus élevées de l'Église, s'est développée comme une métastase la pratique de l'homosexualité et une culture dite "gay-friendly" qui justifie et encourage le vice homosexuel.

Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire d'Asstana, dans un message du 28 juillet 2018, a affirmé que *« nous sommes témoins d'événements ahurissants au cours desquels des prêtres, évêques ou cardinaux offrent déjà des grains d'encens à l'idole de l'idéologie de l'homosexualité ou du genre, sous les applaudissements des puissants de ce monde, c'est-à-dire de la classe politique, des médias et de puissantes organisations internationales »*¹.

L'archevêque Carlo Maria Viganò, dans son témoignage historique du 22 août 2018, a dénoncé, en citant les noms et les circonstances précises, l'existence d'un *« courant pro-homosexuel favorable à la subversion de la doctrine catholique sur l'homosexualité »* et la présence de *« réseaux homo-*

(1) leblogdejeannesmits.blogspot.com/2018/08/mgr-athanasius-schneider-gay-pride-catholique.html

sexuels, aujourd'hui répandus dans de nombreux diocèses, séminaires, ordres religieux, etc... », qui *« couverts par le secret et le mensonge, agissent avec la puissance des tentacules d'une pieuvre et écrasent les victimes innocentes, les vocations sacerdotales et étouffent toute l'Église »*².

Mais, jusqu'à présent, ces voix courageuses sont restées isolées. Le climat d'indifférence et d'omerta qui règne au sein de l'Église, a de profondes racines morales et doctrinales, qui

remontent à l'époque du Concile Vatican II, lorsque les hiérarchies ecclésiastiques acceptèrent le processus de sécularisation comme un phénomène irréversible. Mais quand l'Église se soumet au sécularisme, le Règne du Christ est mondainisé et réduit à une structure de pouvoir. L'esprit militant se dissout et l'Église, au lieu de convertir le monde à la loi de l'Évangile, plie l'Évangile aux exigences du monde.

Nous voudrions entendre résonner les paroles enflammées d'un saint Pierre Damien et d'un saint Bernardin de Sienne, plutôt que d'entendre le pape François

(2) www.hommenouveau.fr/2612/religion/-pour-liberer-l-eglise-du-malais-fetide-dans-lequel-elle-s-enfonce-.html



affirmer : « *Si une personne est gay et cherche le Seigneur avec bonne volonté, qui suis-je pour la juger ?* »³ Si le sens de cette phrase a été déformé par les médias, il serait temps de combattre l'instrumentalisation médiatique par des documents clairs et solennels de condamnation de la sodomie, comme le fit à l'époque saint Pie V, par les deux constitutions *Cum primum* du 1^{er} avril 1566 et *Horrendum illud scelus* du 30 août 1568. Au contraire, l'Exhortation post-synodale *Amoris laetitia* du pape François, en date du 8 avril 2016, non seulement garde le silence sur ce très grave désordre moral, mais encore relativise les préceptes de la loi naturelle en ouvrant la voie au concubinage et à l'adultère.

C'est pour cela que nous vous adressons cet appel, Monseigneur.

Servir l'Église

Le terme *Monseigneur* évoque une dignité, non un pouvoir, ni une fonction bureaucratique. Ce titre de Monseigneur est attribué à tous les évêques, successeurs des Apôtres, mais peut l'être également à de simples prêtres. Bien qu'une déclaration du Concile Vatican II lui soit consacrée, le mot *dignité* semble avoir

(3) Paroles du pape François en juillet 2013, de retour des JMJ de Rio, en réponse à une journaliste qui le questionnait sur l'existence d'un lobby gay au sein du Vatican.

aujourd'hui perdu sa signification. Dignité signifie conscience d'un rôle et d'une mission, confiés par Dieu. Du respect de sa propre dignité naît le sentiment d'honneur. Votre dignité, Monseigneur, vient de l'honneur que vous avez de servir l'Église, sans chercher ni vos intérêts propres, ni le consensus des puissants. Cette dignité de Monseigneur, vous l'avez reçue de l'Église, non des hommes d'Église, et c'est à l'Église que vous devez en rendre compte. L'Église est la société divine, fondée par Jésus-Christ, toujours parfaite et victorieuse, dans le temps et dans l'éternité. Les hommes d'Église peuvent servir l'Église ou la trahir. Servir l'Église signifie faire passer les intérêts de l'Église, qui sont ceux de Jésus-Christ, avant ses intérêts personnels. C'est trahir l'Église que de faire prévaloir les intérêts d'une famille, d'un institut religieux, d'une autorité ecclésiastique en tant que personne privée, sur la Vérité de l'Église, qui est la Vérité de Jésus-Christ, unique Voie, Vérité et Vie⁴.

Ce serait faire affront à votre intelligence, Monseigneur, que de supposer que vous n'avez pas une certaine conscience de la crise de l'Église. Quelques éminents cardinaux, en diverses occasions, ont manifesté leur profond malaise et leur préoccupation quant à ce qui survient actuellement dans l'Église. C'est ce même

(4) Jean 14, 6.

malaise que ressent l'homme du commun, profondément désorienté par les nouveaux paradigmes religieux et moraux. Face à ce malaise, combien de fois, en privé, avez-vous cherché à tranquilliser votre interlocuteur par des phrases comme « *Nous ne pouvons que nous taire et prier. Le pape n'est pas immortel. Nous pensons au prochain conclave* ». Tout, plutôt que de parler et d'agir. Le silence comme règle suprême de comportement. Cette attitude serait-elle dictée par le servilisme humain, l'égoïsme de qui cherche avant tout à vivre tranquille, l'opportunisme de qui est capable de s'adapter à toute situation ?



L'affirmer serait faire un procès d'intention, procès d'intention que ne peuvent faire les hommes, mais que fera uniquement Dieu, au jour du Jugement, quand nous serons seuls face à Lui, pour écouter de ses lèvres la sentence sans appel qui nous mènera à la félicité ou à la damnation éternelle. Qui vit sur terre ne peut juger que les faits et les paroles, telles qu'elles résonnent objectivement. Et les mots que vous employez, Monseigneur, pour appuyer votre comportement, sont parfois plus nobles que vos sentiments. « *Nous devons suivre le pape même lorsque cela ne nous plaît pas, parce que c'est lui la roche sur*

laquelle le Christ a édifié son Eglise » ; ou bien « *Nous devons éviter à tout prix un schisme, parce que ce serait la plus grave catastrophe de l'Eglise.* »

Nobles paroles, qui énoncent des vérités. Le pape est le fondement de l'Eglise, et l'Eglise ne peut rien craindre de pire qu'un schisme. Mais nous voulons vous faire réfléchir, Monseigneur, sur le fait que la voie du silence que vous voulez emprunter, ne fera que porter préjudice à la Papauté et hâter la venue d'un schisme dans l'Eglise.

Il est vrai, en effet, que le pape est le fondement de l'Eglise, mais avant d'être fondé sur lui, l'Eglise est fondée sur Jésus-Christ. Jésus-Christ est le fondement premier et divin de l'Eglise, Pierre en est le fondement secondaire et humain, même s'il est assisté par Dieu. L'assistance divine n'exclut pas l'erreur, ni le péché. Dans l'histoire de l'Eglise, de nombreux papes ont péché et se sont trompés, sans que soit jamais compromise l'institution de la Papauté. Affirmer qu'il faut toujours suivre le pape, sans jamais s'écarter de lui, en renonçant à le corriger respectueusement, dans des cas exceptionnels, revient à attribuer à l'Eglise toutes les erreurs commises par les hommes d'Eglise au cours des siècles. **Ne pas**

faire la distinction entre l'Eglise et les hommes d'Eglise, c'est fournir aux ennemis de l'Eglise de quoi l'attaquer et à ses nombreux faux amis de quoi renoncer à la servir.

Il est tout aussi lourd de conséquences d'affirmer que rompre le silence, dire la vérité, dénoncer – si nécessaire – les infidélités du Souverain Pontife, mènerait à un schisme. Le schisme est division, et jamais l'Eglise n'est apparue aussi divisée et fragmentée que de nos jours. Au sein de chaque paroisse, chaque diocèse, chaque nation, il est devenu impossible de définir une règle commune de vie selon l'Evangile, parce que chacun fait l'expérience d'un christianisme différent, tant dans le domaine liturgique que dogmatique, en forgeant sa propre religion, si bien que de commun il ne reste que le nom, sans la substance.

Quelles sont les raisons d'une telle fragmentation ?

L'étoile indiquant la route a disparu et les fidèles avancent dans l'obscurité de la nuit, en suivant des opinions et des sentiments personnels, sans

PRIONS POUR LES "MONSEIGNEURS" DE SUISSE !

Evêques et Abbés membres de la CES :

Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle ; Mgr Markus Büchel, évêque de St-Gall ; Mgr Alain de Raemy, évêque auxiliaire de Lausanne, Genève et Fribourg ; Mgr Urban Federer OSB, Père-Abbé d'Einsiedeln ; Mgr Vitus Huonder, évêque de Coire ; Mgr Valerio Lazzari, évêque de Lugano ; Mgr Charles Morerod OP, évêque de Lausanne, Genève, Fribourg ; Mgr Jean-Marie Lovey CRB, évêque de Sion ; Mgr Denis Theurillat, évêque auxiliaire de Bâle ; Mgr Marian Eleganti, évêque auxiliaire de Coire ; Mgr Jean Scarcella CRA, Père-Abbé de Saint-Maurice.

Cardinaux et évêques émérites :

Cardinal Henri Schwery, évêque émérite de Sion ; Cardinal Kurt Koch, évêque émérite de Bâle ; Mgr Norbert Brunner, évêque émérite de Sion ; Mgr Peter Bürcher, évêque auxiliaire émérite de Lausanne, Genève, Fribourg ; Mgr Pierre Farine, évêque auxiliaire émérite de Lausanne, Genève, Fribourg ; Mgr Ivo Fűrér, évêque émérite de St-Gall ; Mgr Martin Gächter, évêque auxiliaire émérite de Bâle ; Mgr Amédée Grab, évêque émérite de Coire ; Mgr Pier Giacomo Grampa, évêque émérite de Lugano ; Mgr Peter Henrici, évêque auxiliaire émérite de Coire ; Mgr Ernesto Togni, évêque émérite de Lugano ; Mgr Paul Vollmar, évêque auxiliaire émérite de Coire ; Mgr Martin Werlen, Père-Abbé émérite d'Einsiedeln.

qu'une voix ne se lève pour leur rappeler quelle est la doctrine et la praxis immuable de l'Eglise. Le schisme naît de l'obscurité, fille du silence. Seules des voix claires, des voix cristallines, des voix intégralement fidèles à la Tradition peuvent dissiper les ténèbres et permettre aux bons catholiques de surmonter les divisions provoquées par ce pontificat, et d'éviter à l'Eglise de nouvelles humiliations, après celles déjà infligées par le pape François. Pour sauver l'Eglise du schisme, il n'y

a qu'une voie : celle de proclamer la Vérité. Se taire, c'est le favoriser.

Ultime appel

Monseigneur, vous qui jouissez d'une dignité, vous qui exercez une autorité morale, vous qui êtes dépositaire d'un héritage, que craignez-vous ? Le monde peut vous attaquer par des diffamations et des médisances, vos supérieurs peuvent vous priver de votre autorité et de votre dignité extérieure. Mais c'est au Seigneur que vous devrez en rendre compte, comme chacun de nous, au jour du jugement, quand tout sera pesé et jugé à sa juste valeur. Ne nous demandez pas ce qu'il faut faire concrètement. Si vous voulez oser, l'Esprit-Saint ne manquera pas de suggérer à votre conscience les moments, modes et tons à employer pour sortir de l'ombre et être « *lumière du monde, ville située sur une montagne, lampe qui brille sur le lampadaire* »⁵.

Ce que nous vous demandons, Monseigneur, c'est d'adopter un comportement de critique filiale, de résistance déférente, de dévote séparation morale des responsables de l'auto-démolition de l'Eglise. Osez encourager ouvertement ceux qui défendent l'Eglise en son sein et professent publiquement la Vérité catholique intégrale. Osez chercher d'autres confrères qui s'unissent à

(5) Mt 5, 13-16.

vous et à nous pour faire résonner ensemble ce cri de guerre et d'amour que saint Louis-Marie Grignion de Montfort fait entendre dans la *Prière embrasée* en ces termes prophétiques : « *Au feu, au feu, au feu ! Au feu dans la maison de Dieu, au feu dans les âmes, au feu jusque dans le sanctuaire !* »

Des langues de feu comme celles de la Pentecôte, des flambeaux comme ceux de l'enfer, semblent suspendus sur la terre. Feu destructeur, feu purificateur, feu restaurateur, destiné à embraser la terre, à la consumer et à la transformer. Que le feu divin s'allume avant celui de la colère, qui réduira notre société en cendres, comme il advint à Sodome et Gomorrhe. C'est la raison de l'appel que nous vous adressons, vingt-cinq ans après la catastrophique résolution du Parlement européen, pour le bien des âmes, pour l'honneur de l'Eglise et pour le salut de la société.

Monseigneur, recevez cet appel, qui est aussi une invocation à la Madone et aux anges pour qu'ils interviennent, au plus vite, pour sauver l'Eglise et le monde entier.

Osez, Monseigneur, prenez cette sainte résolution pour 2019 et vous nous trouverez à vos côtés, dans le bon combat !

ROBERTO DE MATTEI

*Président de la Fondazione Lepanto
(correspondanceeuropeenne – 10/01/2019)*



VIE DE LA TRADITION

JOURNAL DE ROUTE DU SUPÉRIEUR DU DISTRICT DE SUISSE

17 octobre 2018

Félicitations à l'abbé Georg Kopf de Wangs qui termine aujourd'hui avec succès une formation complémentaire de sept mois. Il s'agit d'un diplôme de troisième cycle dans le domaine de l'éducation sociale.

Six modules ont permis à notre confrère d'approcher différents sujets tels que : l'éducation conceptuelle, l'éducation et la formation d'adultes, la formulation d'objectifs, l'aide à l'apprentissage et le retour d'informations, le développement, l'évaluation de situations, la prévention, ainsi que la qualification et l'appréciation.

L'Institut Sancta Maria de Wangs est désormais reconnu comme centre de formation. Un premier élève, en la personne du frère Severin, a déjà commencé sa formation de pédagogue social HF.

26 au 29 octobre 2018

« L'essentiel à Lourdes, ce n'est pas ce que nous voyons : ce n'est pas la grotte avec ses rochers, ni la blanche vision ceinturée d'azur, ni le buisson ardent des cierges allumés, ni l'émouvante

exposition des béquilles, ni le Gave avec ses eaux abondantes, ni les montagnes neigeuses, ni les basiliques avec les cérémonies, ni l'esplanade avec ses malades ou ses processions. Certes, tout cela est important. Tout cela est nécessaire, mais tout cela appartient à l'ordre des moyens. L'essentiel c'est la mystérieuse et profonde emprise de Marie sur nos âmes ; l'essentiel c'est que nous participions à sa pureté, à son humilité, à sa charité. [...] La grâce de Massabielle, la voilà ! »

Ces lignes sont tirées de l'œuvre "Lourdes - Terre de Marie" de Monseigneur Théas. Que pouvons-nous écrire de mieux sur ce lieu de pèlerinage !

J'ai le privilège d'accompagner les pèlerins suisses dans leur long voyage



en bus jusqu'à Lourdes où se déroule le pèlerinage annuel du district de France. Prières ferventes et bonne humeur sont de mise. Je garderai un excellent souvenir de ce voyage.

Deux faits marquants sont à relever cette année : le 160^e anniversaire des apparitions de la Sainte Vierge à Lourdes et le 15^e anniversaire de l'organisation du voyage par le couple Giordanengo sous le patronyme de "Pascendi Pèlerinages".

Un grand merci à Mme et M. Giordanengo pour l'accueil et le bon déroulement du pèlerinage !

30 octobre 2018

« Vous vous trompez en vous imaginant que beaucoup de malades vont ruiner votre maison : jamais Dieu ne



répand plus de bénédictions sur un couvent que lorsqu'il s'y trouve beaucoup d'infirmes. » Ainsi parlait la grande sainte Thérèse d'Avila à la prieure d'un couvent de carmélites.

Le prieuré de Rickenbach est-il moins bien considéré par le Bon Dieu depuis que l'abbé Markus Heggenberger s'en est allé pour Weihungszell ? Nous espérons que ce n'est pas le cas.

Malheureusement, la maladie évolutive de notre confrère ne lui permet plus de rester avec nous. Depuis des années, son apostolat est réduit à la lecture de la sainte Messe et à la prière du bréviaire.

Que le Bon Dieu bénisse notre confrère partant à qui nous souhaitons le meilleur pour son nouveau champ d'action à la maison de retraite de Weihungszell. Son humour et son exemple vont nous manquer !

20 novembre 2018

Une fois de plus, je participe à l'assemblée générale de l'école Fleurs de Mai à Riddes. Cette année, entre



autres, à l'ordre du jour, l'élection des membres du comité.

Par bonheur, pratiquement tous les membres sont candidats à leur réélection et sont réélus pour les trois ans à venir, signe de stabilité et de continuité.

La continuité et la stabilité assurent la paix et là où règne la paix, le travail est fécond. Que Dieu bénisse tous ceux qui s'investissent pour l'école Fleurs de Mai !

Après l'assemblée commence la traditionnelle raclette. Seul bémol de la soirée : je dois rentrer à Rickenbach et ne peux donc pas longtemps profiter de l'ambiance détendue de la soirée.

2 décembre 2018

Dimanche matin, je célèbre la grand-messe à Montreux. C'est la première fois que je visite cette chapelle qui présente deux avantages majeurs :

- Située à côté de la gare, elle est facilement accessible par les transports publics.
- L'espace intérieur constitue un cadre très digne pour les célébrations liturgiques.

Malheureusement Montreux est l'un des plus petits centres de messes de Suisse.

Après la messe chantée, je fais un petit « tour de Suisse » avec les fidèles présents, à savoir une brève

présentation des nouveautés au sein du district.

C'est avec une bonne fondue et en toute convivialité que se termine la matinée.

L'après-midi je suis à Enney où je parle de la confiance et de ses différentes facettes : confiance fondamentale ou de base, la confiance en Dieu, la confiance en l'éducation. La conférence est intégrée au "marché de Noël" organisé par les fidèles.

7 décembre 2018

Plusieurs décès sont survenus au cours de ce mois de décembre.

Aujourd'hui, l'église de Wil est remplie jusqu'au dernier banc pour l'enterrement de Karl Suter, père de deux prêtres de la Fraternité et de deux sœurs.

Au cours de sa prédication basée sur le catéchisme, l'abbé Pirmin Suter résume en 30 minutes la vie de son père, donnant ainsi un bel exemple de vie chrétienne.

Membre du Tiers-Ordre de la Fraternité, le défunt repose maintenant au cimetière de Kirchberg.

Trois jours plus tard, c'est Wolfgang Rimmele, chevalier de Marie, qui s'en allait.

Puis, en Valais, c'est au tour d'Erika Giroud d'être rappelée à Dieu, dramatiquement, laissant dans la peine un mari et cinq enfants en bas âge.

Durant la période de Noël et à quatre jours d'intervalle, Patrick Theiler, que beaucoup d'entre nous connaissent, perd sa marraine et son père.

Puis c'est Annamaria Pfluger, de la première génération de la famille Pfluger qui est rappelée à Dieu.

Prions pour le repos de l'âme de tous ces défunts, ainsi que pour tous ceux dont on n'a pas connaissance, et souvenons-nous que nous les suivrons à l'heure que Dieu seul connaît.

Prions aussi pour tous ceux qui sont affligés par ces décès. Que Dieu les reconforte et leur donne force et courage.

8 décembre 2018

En ce jour, sept prêtres œuvrant dans le district de Suisse font leur engagement définitif dans la Fraternité Saint-Pie X. Six d'entre eux se rendent pour la circonstance à Oensingen, où les fidèles ont le privilège d'assister à une messe solennelle.

Le sermon débute par un extrait de la bulle « *Ineffabilis Deus* » du pape Pie IX :

« Dieu destina donc, dès le commencement et avant tous les siècles, à son Fils unique, la Mère de laquelle, s'étant incarné, il naîtrait, dans la bienheureuse plénitude des temps ; il la choisit, il lui marqua sa place dans l'ordre de ses desseins ; il l'aima

par-dessus toutes les créatures, d'un tel amour de prédilection, qu'il mit en elle, d'une manière singulière, toutes ses plus grandes complaisances. C'est pourquoi, puisant dans les trésors de sa divinité, il la combla, bien plus que tous les esprits angéliques, bien plus que tous les saints, de l'abondance de toutes les grâces célestes, et l'enrichit avec une profusion merveilleuse, afin qu'elle fût toujours sans aucune tache, entièrement exempte de l'esclavage du péché, toute belle, toute parfaite et dans une telle plénitude d'innocence et de sainteté qu'on ne peut, au-dessous de Dieu, en concevoir une plus grande, et que nulle autre pensée que celle de Dieu même ne peut en mesurer la grandeur ».



Ce texte démontre comment, déjà au moment de sa conception, la Mère de Dieu avait une sainteté que toute l'Église ne pourra jamais égaler jusqu'à la fin des temps. La sainteté de Marie croissait chaque jour car elle n'opposait jamais le moindre obstacle à l'œuvre de la grâce de Dieu, ce qui n'est pas le cas pour nous et même pour les saints.

Notre fondateur, Mgr Lefebvre, a délibérément choisi le 8 décembre pour le renouvellement de l'engagement des prêtres dans la Fraternité. Une raison de plus pour nous de demander à la Vierge fidèle – comme nous l'appelons dans les litanies de la sainte Vierge – de rester fidèles aux statuts de la Fraternité : *« En ce jour de bénédiction, que tout le monde, prêtres ou futurs prêtres demandent à la Vierge fidèle la grâce de la fidélité à leurs engagements et la grâce de la parfaite unité dans la charité pour toute la Fraternité. »*

13 décembre 2018

La commission culturelle de la commune de Rickenbach m'invite à la fête de Noël des seniors. Compte tenu de ma date de naissance, ce n'est pas avant 20 ans que je devrais être concerné par ce genre d'événement.

La raison de cette invitation est donc ailleurs. On me demande de prendre le micro et de lire aux villageois les plus âgés un conte de Noël

et de leur faire part de quelques réflexions sur la prochaine venue de notre Seigneur et Sauveur.

Au cours de cette chaleureuse réunion, l'épouse de l'ancien buraliste postal de Rickenbach vint vers moi et me dit se souvenir très bien de la mort de Mgr Lefebvre en 1991.

Une avalanche de télégrammes était arrivée au bureau de poste, que son mari distribua à la Solothurnerstrasse 11, siège de la Maison générale à l'époque. — Les jeunes lecteurs s'imagineront difficilement ce qui se cache derrière le terme « télégramme ». Mais les lecteurs plus âgés se souviennent certainement de l'époque des "télégrammes", même si de toute leur vie ils n'en ont jamais reçus autant que les jeunes d'aujourd'hui reçoivent de SMS en une heure.

L'épouse du buraliste postal ajouta que son mari avait des relations amicales avec Mgr Lefebvre lorsqu'il dirigeait la Fraternité depuis Rickenbach et qu'ils avaient eu l'occasion de boire un verre ensemble.

15 décembre 2018

Repas d'avant Noël, à la *Brocante La Vie* où j'ai l'occasion de discuter avec les employés et les remercier pour leurs efforts inlassables tout au long de l'année. Certains y gagnent leur vie ; d'autres ayant atteint l'âge de la retraite consacrent bénévolement



ment quelques heures par semaine en faveur du bon Dieu.

Chacun reçoit un petit cadeau de Noël de ma part en gage de leur fidélité et leur serviabilité. Un merci tout particulier à Monique Jolissaint, qui assume depuis plus de dix ans la direction de la *Brocante La Vie*.

16 décembre 2018

Joie profonde pour les fidèles du Haut-Valais. Leur nouvelle église de Glis, dédiée à Saint-Maurice, est bénie solennellement en présence de nombreux fidèles.

« *Réjouissez-vous toujours dans le Seigneur ! Je répète, réjouissez-vous !* » C'est avec ces paroles de saint Paul que débute l'*Introït* de ce dimanche. Quelle merveilleuse coïncidence. La liturgie de ce jour exprime clairement la joie des fidèles ! A minuit, tout est encore vert à Glis. Six heures plus tard, 15 centimètres de neige recouvrent le sol. En revêtant son habit d'hiver, il semble que la nature veuille contribuer activement à la



grande joie d'aujourd'hui. Et à n'en pas douter ce dimanche de *Gaudete* 2018 restera gravé dans la mémoire de nos fidèles du Haut-Valais comme un magnifique souvenir.

La nouvelle église est un lieu choisi où Dieu accomplit de manière toute particulière son œuvre de sanctification. Le divin Maître dont le nom est adorable y exerce sa toute-puissance. Qu'il daigne la faire ressentir à tous ceux qui viendront lui consacrer un peu de temps en participant à la sainte messe ou pour l'adorer en silence.

Un immense merci à tous ceux qui se sont dévoués sans compter pour aménager les lieux dans les temps impartis.

P.S.





LES AMIS DU ROSAIRE

RÉCITONS LES LITANIES DE NOTRE-DAME AVEC FERVEUR

Les litanies sont restées comme un monument des premières apparitions et comme la prière bien-aimée du Laus (voir dans notre dernier numéro l'article sur ce lieu d'apparitions) et de toute la vallée.

Nous lisons, dans les annales ou manuscrits du Laus, les faits suivants: Un jour, la belle Dame dit à Benoîte: «*Engagez les filles de Saint-Etienne à chanter les Litanies de la Sainte Vierge, tous les soirs et avec la permission de M. le Prieur, et vous verrez qu'elles le feront.*» Elles le firent, en effet, avec la plus tendre dévotion, mais ce ne fut que lorsque la

glorieuse inconnue eut, elle-même, enseigné ces litanies à la bergère, car ni elle ni ses compagnes ne les savaient.

La bonne Mère de Dieu se fait donc l'humble institutrice de la pieuse fille. Avec une condescendance admirable, elle répète mot à mot à son élève, comme les mères font à leurs enfants, les invocations, le verset et l'oraison. Benoîte les redit sans hésiter après trois répétitions seulement. En très peu de temps aussi, elle apprend une amende honorable au Saint-Sacrement.

Les litanies sont restées comme un monument des premières apparitions et comme la prière bien-aimée du Laus et de toute la vallée. Les filles d'Avançon et de Valserres rivalisèrent à les chanter avec celles de Saint-Etienne. Cet usage s'est continué, depuis, dans ces paroisses. Aux fêtes et aux dimanches, le chant des



litanies retentit au pied des autels de la sainte Vierge.

Au Laus, c'est la prière de prédilection. Elle est chantée, à la prière du soir, les samedis et les dimanches, la veille et le jour de toutes les fêtes ; elle est aussi le chant de toutes les processions qui viennent au Laus ou qui s'y font ; enfin, elle est récitée par tout prêtre qui célèbre le saint sacrifice au sanctuaire, immédiatement après le dernier évangile : c'est un privilège accordé dès les premiers jours du pèlerinage et renouvelé en 1855, avec une indulgence de 300 jours.¹

Avant de se révéler complètement en déclinant son nom, la belle Dame veut amener à la grotte des Fours toute la population de Saint-Etienne. C'est pourquoi, le 28 août, veille de la Décollation de saint Jean-Baptiste, elle dit à Benoîte : *« Dites aux filles de Saint-Etienne de venir ici en procession et en chantant les litanies de la sainte Vierge ; vous serez à la tête de cette procession, et seule vous aurez l'honneur de me voir avec mon Fils. »* Benoîte répond avec cette admirable ingénuité qui la caractérise : *« Possible qu'elles ne me voudront pas croire ; je vous prie de l'écrire. — Non, ce n'est point nécessaire, répond la douce Vierge, et elle disparaît. »*²

(1) *Notre-Dame du Laus et la Vénérable Benoîte Rencurel*, I, 7.

(2) *Ibidem*, I, 8.

Un pèlerinage

Au mois d'avril, pendant une belle nuit, Benoîte priaît, comme cela lui arrivait fréquemment, à la porte de l'église de Saint-Etienne. Vers minuit, elle interrompt un moment sa prière et porte ses regards du côté de Valsertres : *« Aussitôt, elle voit quatre-vingts ou tant de flambeaux allumés et beaucoup de peuple qui venait en procession au Laus. »*

C'était la paroisse de Lazer, petit village situé près du torrent de Veragne, à une distance d'environ quarante kilomètres au sud-ouest. Ces pieux pèlerins avaient marché déjà la journée entière et la moitié de la nuit ; une heure, encore, les séparait de l'heureux moment où ils pourraient prier à la sainte chapelle. Mais lorsqu'ils arriveront au Laus, il fera nuit encore, qui donc alors les accueillera ? Il n'y a que quelques pauvres maisons pouvant à peine abriter leurs propriétaires, qui donc donnera à ces pèlerins un asile ou un peu de paille pour reposer leurs membres fatigués ? Ces rudes chrétiens ne se tourmentent pas pour si peu ; ils ne rêvent qu'au bonheur de voir la chapelle où la Mère de Dieu se montre à la bergère de Saint-Etienne.

Une piété si généreuse, une foi si ardente devaient être récompensées : elles le seront noblement quand le jour sera venu. En attendant,

Benoîte reçoit dans cette heureuse nuit une nouvelle preuve de la protection divine qui la couvre. Tandis qu'elle contemple le pieux convoi qui s'avance lentement à la lueur des flambeaux et au chant des cantiques, sa bonne Mère lui apparaît et lui enjoint d'éveiller ses compagnes pour aller avec elles se joindre à la procession et la suivre au Laus.

L'ordre divin est exécuté sans retard. Les jeunes filles de Saint-Etienne se mêlent aux pèlerines de Lazer, et ensemble elles font redire aux échos du vallon le chant des litanies de Marie. Qu'il devait être beau le spectacle de ces longues files se déroulant, à la clarté des torches, le long des sentiers tortueux de la colline! Qu'il devait être ravissant ce chant sacré des Litanies qui retentissait à pareille heure et en pareil lieu!

Depuis lors, mille et mille fois, cette scène émouvante s'est renouvelée au saint vallon; et aujourd'hui encore la procession aux flambeaux, faite au milieu de la nuit, le long des gracieux méandres qui unissent le sanctuaire à la chapelle du Précieux-Sang, est un des spectacles préférés de nos pèlerinages.³

Une guérison

Madeleine Pelet, femme de Jean Monier, ayant eu un démêlé avec l'une de ses voisines, fut peu après

(3) *Ibidem*, II, 3.

possédée par l'esprit malin: «*Elle aboyait comme un chien et soufflait comme un bœuf.*» Son mari crut qu'une maladie si étrange ne pouvait être guérie que par miracle. Il conduisit donc la malade à Notre-Dame du Laus.

Arrivés au saint vallon vers les huit heures du matin, ils entrèrent aussitôt dans l'église. C'était le moment où s'offrait le divin sacrifice. L'infortunée, sans respect pour le lieu saint et sans égard pour ce qui se passait à l'autel, se mit à aboyer avec tant de force que tout le monde en fut effrayé. Nonobstant la compassion qu'inspirait son triste état, les directeurs furent obligés de la faire sortir de l'église.

Lorsque la messe fut terminée, Benoîte dit aux assistants: «*Récitons les litanies de Notre-Dame pour cette femme.*» La sainte prière fut dite avec tant de ferveur qu'avant les dernières invocations la malade était guérie. Toute joyeuse, elle courut vers son mari pour lui annoncer l'heureuse nouvelle. Sa voix avait repris son timbre naturel. Les deux époux rendirent à Dieu et à sa sainte Mère de grandes actions de grâces, et reprirent ensuite le chemin de leur pays.⁴

Une conversion

Deux décennies plus tôt, ce fait remarquable aussi, parmi les Laza-

(4) *Ibidem*, IV, 12.



ristes, fils de saint Vincent de Paul :

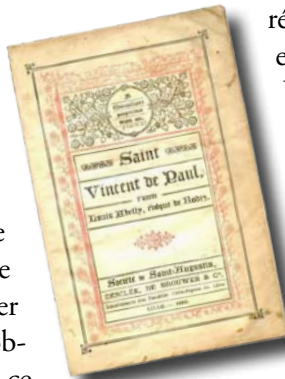
Un missionnaire, rendant compte à Monsieur Vincent de ce qui s'était fait à la mission de Gémousat, en l'année 1647, lui manda qu'outre les immenses fruits ordinaires et communs à toutes les missions, il y avait sept ou huit hérétiques qui avaient abjuré leurs erreurs.

« L'un de ces convertis est un vieillard, lequel nous avons exhorté plusieurs fois, mais inutilement ; et après avoir fait notre dernier effort, un peu avant notre départ, voyant que nous ne pouvions rien gagner sur lui, nous eûmes la pensée de recourir à la sainte Vierge et la supplier d'employer ses intercessions pour obtenir la conversion de ce pauvre dévoyé. Nous allâmes à cette intention nous prosterner à genoux et réciter les Litanies, et voilà que les ayant achevées, nous voyons notre vieillard revenir à nous et nous avouer qu'il reconnaissait la vérité et qu'il était en volonté d'abjurer son hérésie ; ce que nous lui fîmes faire, et ensuite sa confession générale, et puis nous le reçûmes à la sainte communion. Et, en nous disant adieu, il nous pria instamment de le recommander aux prières des fidèles. »⁵

(5) Louis Abelly, *Vie de saint Vincent de Paul*, II, II, 1, 2.

Une sainte vocation

Encore au XVII^e siècle, saint Joseph de Cupertino : Joseph-Marie Desa naquit le 17 juin 1603, à Cupertino, petite ville du Royaume de Naples, d'une humble famille de menuisiers, très pauvres mais bons chrétiens et travailleurs. Dès son jeune âge, Joseph se plaisait uniquement dans les églises, et, chez lui, devant un petit autel où il récitait souvent le Rosaire et les Litanies de la Sainte Vierge. C'est à peine si on parvint à lui apprendre à lire et à écrire. Il connut cependant l'école de la souffrance : tout jeune, son corps se couvrit d'ulcères répugnants et il ne fut guéri que par l'intervention de la Sainte Vierge Marie. Après bien des difficultés, il fut reçu chez les frères Mineurs Conventuels de Santa-Maria de Grotella. Le chant des litanies le mettait en extase.



Prière bénie

On aimera donc prier cette belle prière, tant recommandée par l'Eglise et la Vierge bénie elle-même.

Le mot *litanies*, du grec *λιταυεύω* (je supplie), signifie en latin *rogationes*, en français *prières publiques*. Les litanies de Lorette forment comme un riche et heureux abrégé-

gé de toutes les louanges offertes à Marie au long des âges depuis les Pères de l'Eglise, de tous les témoignages de vénération et d'amour, de dévotion et de confiance, de foi et d'abandon; elles sont donc un des plus beaux hommages que nous puissions offrir à cette divine Mère.

Au Laus, on aime aussi prier les litanies des saints, les litanies de la Passion: *Jésus flagellé, ayez pitié de nous; Jésus couronné d'épines, ayez pitié de nous*, etc.; d'autres fois, on chante les litanies du Saint Nom de Jésus, les litanies de l'Enfant-Jésus. Comme nous l'avons dit⁶, il n'y a de litanies approuvées pour l'Eglise universelle que celles du saint Nom de Jésus, celles du Sacré-Cœur, celles de la très sainte Vierge, celles de saint Joseph et celles de tous les saints, et, plus récentes, celles du Précieux Sang; mais de nombreuses autres ont été autorisées par les ordinaires des lieux.

Marie, trois fois sainte

Enflammées d'amour, les litanies de Marie égrènent les compliments; les trois premiers plantent le décor: Sainte... Sainte... Sainte... La même intention est exprimée dans les trois premiers *Je vous salue*

(6) Cf. *Le Rocher* n° 98, *Les litanies de l'Eglise, les litanies de Lorette*; et *Le Rocher* n° 99, *Les litanies de la Sainte Vierge, dites litanies de Lorette*.

du chapelet. La *toute sainte* mérite bien, en effet, ce *trisagion* aux gloires de son nom, de sa maternité divine et de sa virginité perpétuelle: *sainte Marie, sainte Mère de Dieu, sainte Vierge des vierges*.

Ce triptyque esquisse le profil de Marie, image fervente de la Trinité Bienheureuse. Aimons à le répéter. Il est très facile d'ailleurs d'apprendre les Litanies, et de lancer les aimables invocations au milieu de nos occupations journalières.

Que Dieu vous bénisse!

SACERDOS

Un engagement pour la Jeunesse
DEPUIS 1979

Du 6 au 20 juillet
CAMP SAINT JOSEPH
POUR LES GARÇONS DE 8 À 13 ANS **2019**

À BOURG-SAINT-PIERRE
SUR LES TRACES DE MAURICE TORNAY

INSCRIPTIONS
Abbé Michel Rion
Ch. du séminaire, 5
1908 RIDDES
camp.saint.joseph@gmail.com

40 ANS

camp SAINT JOSEPH
FSSPX



NOUVELLES DE SUISSE ET D'AILLEURS

LA CROIX DE GUERRE

Née avec la Grande Guerre, la croix de guerre récompense des actes de bravoure exceptionnels. Sans aucun doute, sa forme fait référence à l'esprit de sacrifice de l'imaginaire chrétien.



Dès août 1914, de nombreux officiers se plaignent de ne pouvoir récompenser rapidement les soldats les plus valeureux. Pour honorer les actes d'héroïsme des combattants, il n'existe que « *la citation à l'ordre du jour* », petit paragraphe publié au *Journal Officiel* relatant un fait d'armes particulier. Or cette publication est souvent très tardive et reste largement ignorée.

S'impose alors la nécessité de créer une décoration qui récompenserait exclusivement les actes de guerre et qui se donnerait plus facilement que la Légion d'honneur. Ce projet est porté par plusieurs députés tels Maurice Barrès, Georges Bonnefous, et Emile Driant, engagé volontaire pour la durée de la guerre mais rap-

porteur du projet de loi entre deux séjours au front.

La croix de guerre est ainsi instaurée le 2 avril 1915. C'est une croix de bronze portant deux épées croisées. Nul doute que la foi catholique des promoteurs du projet ait influencé le choix du modèle. En 1914, dans un pays largement catholique, la croix est un symbole religieux évident, synonyme d'esprit de sacrifice librement consenti, qui correspond parfaitement à la finalité de cette décoration : honorer les actes de bravoure et de sacrifice.

La croix fait également référence aux croix des anciennes décorations les plus prestigieuses comme l'ordre du Saint-Esprit et l'ordre de Saint-Louis qui furent donnés en France jusqu'au XIX^e siècle. A contrario l'ordre de la Légion d'honneur, créé en 1802, avait rejeté la croix traditionnelle pour une étoile davantage conforme à l'anticléricalisme alors dominant. Le ruban qui soutient la croix de guerre, vert à fines rayures rouges, est inspiré de la médaille com-

mémorative de la guerre 1870-1871 ainsi que de la médaille de Sainte-Hélène créée sous le Second Empire.

Destinée à récompenser les citations individuelles pour faits d'armes, la croix de guerre a directement inspiré de nombreuses décorations étrangères. Si le décoré reçoit au cours de la campagne plusieurs citations, celles-ci sont matérialisées sur le ruban par autant d'étoiles ou de palmes, en bronze, argent ou vermeil selon l'importance du fait commémoré. La croix de guerre du pilote français Charles Nungesser est la plus parée avec trente citations (28 palmes et deux étoiles).



Les décorés ne sont pas seulement des combattants, ni même des personnes physiques : des aumôniers et des ambulanciers ont également reçu la croix de guerre, ainsi qu'une quarantaine de navires de la marine de guerre, quelque 3'000 communes et même un pigeon voyageur, témoignant ainsi de l'universalité du symbolisme chrétien et de ses valeurs.

Thérèse Puppink
(fr.aleteia.org – 09/11/2018)

LE "NOTRE PÈRE" FAIT DÉBAT

Un moment de prière suivi par le "Notre Père" au sein du Grand Conseil cantonal ? En Appenzell

Rhodes-Extérieures il s'agit d'une longue tradition. Mais la semaine dernière, deux membres du législatif, dont le fils d'un pasteur réformé, se sont rebellés contre cette pratique. Ils ont passé les deux minutes de prière devant la porte de la salle.

Les cloches de l'église réformée d'Herisau sonnaient lundi matin passé juste avant l'ouverture de la séance du législatif cantonal d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Après un discours de six minutes, le président du Grand Conseil a déclaré : *"La séance est ouverte, nous nous levons pour prier"*. Une minute de recueillement a suivi. Par les mots *"Père Tout-Puissant, nous implorons ta présence"*, le chancelier a commencé une prière, suivie du *"Notre Père"*. La prière n'est récitée que par le chancelier et non pas, comme durant les liturgies, par toutes les personnes présentes.

Cette pratique religieuse dans l'espace séculier est ancienne dans le demi-canton de la Suisse orientale ; elle demeure controversée. En septembre dernier le Grand Conseil d'Herisau avait cependant décidé avec 34 voix contre 27 que tout devait rester comme auparavant en matière de prière. Cette pratique n'est pas unique : elle existe dans huit cantons suisses.

Niklaus Sturzenegger (PLR) et Jens Weber (PS) sont parmi ceux qui expriment les critiques les plus

sévères sur la pratique actuelle. Depuis l'échec du changement tous deux ont séché la prière : *“Nous quittons le Grand Conseil dès que la prière commence et nous revenons lorsqu'elle est terminée”* rapporte Jens Weber. Le député socialiste est fils d'un pasteur réformé. Il soutient qu'il n'a rien contre les rituels religieux, mais à son avis cette prière n'a pas sa place dans une salle de Grand Conseil. Il y va de la neutralité de l'Etat. Au sein du Législatif cantonal, l'Etat privilégie le christianisme. *“Qu'en est-il si un musulman ou un athée étaient membres du Grand Conseil ? Leur liberté de religion et de conscience serait violée”*, soutient M. Weber.

“La politique de la chaise vide a été reçue différemment par les parlementaires”, confie J. Weber. En effet, certains de ses collègues députés le trouvent cohérent, d'autres provocateur, d'autres stupide. Mais l'absentéisme lors de la prière ne devrait pas être une situation destinée à perdurer. *“Nous voulons déposer un postulat. A l'avenir, cela ne devrait pas être obligatoire de suivre l'appel : 'Nous nous levons pour la prière'. Il faudrait pouvoir choisir de rester assis”*.

Niklaus Sturzenegger (PLR) avait préconisé une prière silencieuse : *“Chacun devrait décider s'il veut l'aide et le soutien d'une puissance supérieure et quelle puissance supérieure correspond à sa foi et à sa conscience”*. Les

opposants attendent également la nouvelle Constitution cantonale qui doit être élaborée d'ici 2022.

Mais la tradition religieuse peut aussi compter sur de nombreux supporters. Pour la députée démocrate-chrétienne Claudia Frischknecht *“cela me fait du bien de faire un moment de pause. Et je considère que c'est une bonne chose que nous soyons attachés à nos valeurs. Je ne vois aucune raison de changer cela”*. Pour Balz Ruprecht (PEV), la première partie de la prière est d'une extrême importance. *“Cela montre qu'on fait partie d'un tout et nous invite à ne pas nous surestimer. La deuxième partie, le 'Notre Père', est un élément important de notre foi. Je pense que c'est bien qu'on le prie ensemble”*. Dans une lettre à la rédaction de l'*Appenzeller Zeitung*, Florian Hunziker (UDC) a accusé J. Weber (SP) de vouloir mettre fin à *“l'ouverture spirituelle de la séance qui a fait ses preuves”* sous le *“manteau de la laïcité”*.

Le journaliste Erich Niederer connaît bien la situation à Herisau, car il a été lui-même chancelier du Canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Il garde en mémoire des *“moments émouvants”* : *“La prière exprime aussi le fait qu'il ne s'agit pas d'une rencontre quelconque, que nous devons supporter, mais d'une rencontre du Parlement pour le bien de la population”*. La prière commence en effet par ces mots : *“Père Tout-Puissant, nous*

implorons ta présence. Donne-nous toujours le bon conseil pour le bien de tous. Que nous soyons riches en perspicacité et en connaissance de la tâche qui nous est confiée, et vivifie-nous afin que nous demeurions tous fidèles et en conformité à ce que notre conscience nous exhorte à faire". Son pronostic pour cette prière parlementaire est clair : *"Je ne pense pas que la nouvelle Constitution changera la situation"*.

Raphael Rauch
traduction et adaptation Davide
Pesenti (*cath.ch* – 10/12/2018)

SECRET DE LA CONFESSION



Suite à la condamnation d'un prêtre par le Tribunal de Bruges à un mois de prison avec sursis pour non-assistance à personne en danger, la Conférence épiscopale de Belgique a réagi. Dans un long communiqué, publié le 18 décembre 2018, elle rappelle les règles de base en matière de secret professionnel et de secret de la confession.

L'affaire qui a conduit les évêques de Belgique à réagir concerne la condamnation, le 17 décembre 2018, du Père Alexander Stroobandt à une peine d'un mois de prison avec sursis

et un euro symbolique de dommages et intérêts pour négligence coupable. Dans cette affaire, le tribunal correctionnel de Bruges a considéré que cet aumônier d'une maison de retraite de Bruges avait eu tort de ne pas avoir prévenu les secours lorsqu'un homme lui avait fait part de son intention de se suicider au téléphone. Pour le tribunal, le secret de la confession peut être assimilé au secret professionnel mais il n'est pas absolu car *"il est du devoir de chacun de porter assistance à autrui"*. L'avocat du P. Stroobandt a décidé de faire appel.

Les aumôniers peuvent être des prêtres, des diacres, des religieux ou des laïcs ayant reçu un mandat canonique de l'évêque. Lorsqu'on souhaite parler à un aumônier, il s'agit généralement d'expériences de vie personnelle ou de questions existentielles, relève le communiqué des évêques. *"Il est clair que tous ces entretiens sont couverts par le secret professionnel de l'aumônier. Ce qu'un aumônier apprend dans le cadre du service de sa fonction, il ne le divulgue pas."* Celui qui viole le secret commet une faute professionnelle. Il sape la crédibilité de la fonction, fait du tort à la personne qui s'est confiée à lui et porte atteinte à l'ordre public. C'est pourquoi sa violation est assortie de sanctions civiles et canoniques. Les aumôniers ont donc toutes les raisons de respecter leur secret professionnel

avec le plus grand soin, estiment les évêques. (...) Les évêques invitent ensuite les aumôniers à respecter les limites de leurs capacités et de leur compétence. Ils ne peuvent et ne doivent pas se charger des tâches des autres (...). La première tâche d'un aumônier est d'encourager son interlocuteur à prendre lui-même les bonnes décisions et les bonnes mesures. Même quand l'aumônier veut protéger quelqu'un contre lui-même ou les autres, il ne peut agir publiquement en son nom, mais il peut le mettre sur la voie et éventuellement le guider vers l'assistance adéquate.

Existe-t-il des situations dans lesquelles un aumônier peut ou doit communiquer ? Ce n'est pas une question facile, admettent les évêques. Pour eux, les circonstances exceptionnelles qui permettent de communiquer doivent concerner les situations d'urgence dans lesquelles une personne – un mineur ou une autre personne vulnérable – court un réel danger par rapport à son intégrité mentale ou physique. Si un aumônier établit qu'il ne peut prévenir ce danger qu'en transgressant son secret professionnel, il peut exercer son droit de communiquer. Dans ce cas, il ne viole pas le secret professionnel. Ce genre de situation peut être lié à des abus sexuels. (...)

Le secret de la confession est une forme particulière de secret profes-

sionnel. Il est lié au sacrement de pénitence et ne concerne donc que les prêtres ou les évêques. Ce secret ne couvre que les informations que le ministre a entendues dans le cadre formel du sacrement de pénitence. Selon le Code de droit canonique, le secret de la confession est inviolable. *“Il est absolument interdit au confesseur de trahir en quoi que ce soit un pénitent, par des paroles ou d'une autre manière, et pour quelque cause que ce soit”*¹. Le droit canonique ne prévoit pas d'exceptions. L'inviolabilité du secret de la confession s'applique également par rapport aux autorités civiles ou par rapport à la Justice.

Dans le cas d'abus sexuels sur des mineurs ou des personnes vulnérables, un prêtre peut exhorter un auteur d'abus à se présenter devant les tribunaux ou ses responsables. Il peut même faire de cette exhortation une condition au prononcé du pardon sacramentel. Il peut interrompre le cadre formel de la confession et reporter l'absolution jusqu'à ce que ces conditions soient remplies. Si le pénitent est victime d'abus sexuel, le prêtre doit utiliser tous les moyens à sa disposition pour lui permettre de bénéficier d'une assistance professionnelle et si nécessaire faire les premiers pas avec lui.

Ce secret absolu de la confession ne couvre pas les entretiens pastoraux (1) CIC, can. 982, §1.

raux qui n'ont pas lieu dans le cadre formel du sacrement. Les prêtres qui fonctionnent comme personnes de confiance ou conseillers spirituels doivent donc bien faire la différence ou la transition entre un entretien en tant que conseiller, couvert par le secret professionnel ordinaire, et la confession elle-même, couverte par le secret de la confession.

En conclusion, les évêques belges relèvent que les gens ont besoin de havre où ils peuvent confier toutes leurs expériences et leurs questions existentielles. Il est dans l'intérêt de tous que les aumôniers puissent faire usage de cette confidentialité, qu'ils puissent faire preuve de prudence et le cas échéant, demander conseil dans les conditions appropriées.

Maurice Page
(*cath.ch* – 19/12/2018)

TOBLERONE CERTIFIÉ "HALAL"



Oui, c'est très bon, quoique un peu trop sucré à mon goût. Mais désormais c'est fini, on ne mangera plus de *Toblerone*. Du moins si l'on n'est pas favorable à l'islamisation. Car *Toblerone* est désormais halal, surveillé par les imams, qui ne le font

pas gratuitement. Il ne peut donc plus être question de *Toblerone*, en particulier à Noël.

C'est depuis avril dernier que *Toblerone* est certifié halal. La société qui le produit n'en a pas soufflé mot, et le certificat n'apparaît pas sur l'emballage. Parce qu'on a (encore) peur des réactions des Européens, et d'abord des Suisses, puisque c'est un chocolat suisse, fabriqué à Berne, dans une usine désormais terre d'islam.

L'information vient d'être révélée par le *Blick*, le quotidien de Zurich. Lequel souligne que plus de 100 usines de Nestlé dans le monde, soit une sur quatre « produit sous la supervision des muftis »². Et que chez le premier producteur suisse de produits laitiers, Emmi, 100 produits sont halal. Parce qu'il faut gagner le marché des pays arabes, de la Malaisie et de l'Indonésie.

Yves Daoudal (*yvesdaoudal.hautetfort.com* – 19/12/2018)

☞ Il faut cesser de dire et répéter que les réticences exprimées par les consommateurs ne sont attribuables qu'aux campagnes d'extrême droite. (...) Il est légitime qu'une société (...) s'inquiète de ces

(2) Des imams viennent vérifier que la barre de chocolat n'a, à aucun moment, été contaminée par des ingrédients d'origine porcine ou des produits alcoolisés utilisés pour nettoyer les lames et équipements de la chaîne de fabrication.

nouvelles exigences faites au nom de Dieu par le biais du marché. Florence Bergeaud-Blackler (www.laurorethinktank.fr – 26/12/2018)

LA COMMUNION AUX PROTESTANTS

En février 2018, les évêques allemands ont approuvé aux trois quarts un texte visant à favoriser la communion eucharistique pour les protestants mariés à un catholique. Mais sept évêques s'y sont opposés, en appelant au Saint-Siège. Le 3 mai, Mgr Luis Ladaria, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a reçu à Rome une délégation des évêques allemands, leur demandant de trouver une position si possible unanime. Dans un courrier du 25 mai, le prélat romain a estimé que le document n'était pas "mûr" et que les dicastères compétents apporteraient prochainement une "clarification".

Interrogé dans l'avion de retour de Suisse, le 21 juin 2018, le pape François avait relevé que le document des évêques allemands posait problème, car *"une chose approuvée par une conférence épiscopale devient immédiatement universelle"*.

Mgr Genn a exprimé, fin novembre 2018, son soutien aux directives de la Conférence épiscopale allemande, rapporte le site internet catholique américain *LifeSiteNews*. En présentant le document à son diocèse, l'évêque de Münster a déclaré :

"En tant qu'agents pastoraux, nous ne possédons pas le droit de permettre ou de refuser l'accès à l'Eucharistie. Le refus de la Sainte Communion est strictement incompatible [avec notre fonction]".

Le cardinal Müller, ancien préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF), a directement répondu à cette déclaration. Il a affirmé que *"la décision de recevoir la sainte communion ne peut être laissée à la conscience du catholique ou du chrétien non catholique"*. L'ancien évêque de Ratisbonne a également souligné que, dans un tel cas, un prêtre pouvait légitimement désobéir à un ordre de son évêque.

Dans une interview ultérieure à *LifeSiteNews*, Mgr Müller assure que *"si les évêques exigeaient [de leurs prêtres] d'obéir à des violations de la loi naturelle et à de faux enseignements dans des questions doctrinales et morales, ils saperaient leur autorité"*. Il réaffirme à cette occasion qu'il existe des situations où un prêtre doit résister à son évêque, comme saint Paul a résisté à saint Pierre. *"Malheureusement, tous nos pasteurs ne sont pas de la trempe de saint Paul"*, a ajouté Mgr Müller. Il a assuré qu'un prêtre ne pouvait jamais être obligé de donner la communion à un non catholique. Il serait au contraire obligé de refuser de violer *"la sacramentalité de l'Eglise"*. (...)

Raphael Zbinden
(cath.ch – 31/12/2018)



UNE PAGE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

NOTRE-DAME DU CAP ET LE MIRACLE DU "PONT DES CHAPELETS"

Si le miracle de Lépante est bien connu, au moins dans les grandes lignes, il est une autre histoire, beaucoup moins connue, celle-là, pourtant tout aussi spectaculaire et très riche en enseignements, victoire du Rosaire comme celle de Lépante, c'est le miracle du pont de glace, au Canada français, en 1879, dit "Pont des chapelets".

On est au Cap-de-la-Madeleine, juste en aval de la ville de Trois-Rivières, sur le Saint-Laurent ; la paroisse a tellement augmenté, que, faute de place, la moitié des fidèles passe sa messe du dimanche dehors, à fumer sa pipe et s'amuser. Devant une telle situation, et par suite les péchés mortels qui se multiplient, la Bonne Mère « ne peut qu'être touchée et favoriser au mieux les travaux », se disent les deux prêtres : le curé, l'abbé Luc Désilets, et son vicaire, tout nouvellement ordonné, l'abbé Louis-Eugène Duguay. Ce qu'il nous faut, pour charrier ces tonnes de pierres nécessaires à la construction d'une nouvelle église, c'est tout simplement le pont de glace, qui ne manque pas d'apparaître sur le Saint-Laurent à chaque hiver, dans ces régions si froides. On attend donc l'hiver avec impatience.

Mais cette année, point de glace sur le Saint-Laurent... Et pourtant, ce n'est pas faute d'avoir prié : les chapelets s'ajoutent aux chapelets, le dimanche après la messe, dès la fin de novembre. Décembre passe, et puis janvier : la glace ne devrait plus tarder... mais février passe aussi, mars arrive (avec la fonte des neiges) et, toujours pas l'ombre d'un glaçon...

Mais revenons quelques années auparavant, pour comprendre ce qui s'est passé à Notre-Dame du Cap.

Les perles aux pourceaux...

Douze ans avant, à la veille de l'Ascension 1867, l'abbé Luc Désilets se retrouve bien seul alors qu'il attend ses paroissiens à confesse : pas une seule visite de l'après-midi. En rentrant à son presbytère, il s'arrête confier sa détresse au maître de la moisson et demande à Notre-Dame



de lui indiquer le secret pour réveiller ses paroissiens, engourdis par plus d'un siècle pratiquement sans prêtre.

C'est alors que son attention est attirée par une scène inhabituelle : un jeune cochon entré là, mâchouille, en toute tranquillité, un chapelet devant l'autel de la Vierge. L'abbé récupère l'objet, mais surtout comprend la leçon : *« Les gens laissent tomber le chapelet, se dit-il, et ce sont les cochons qui le ramassent. »*



Quelle tristesse, mais que le Ciel est bon de lui indiquer ainsi le moyen ! Le lendemain en chaire, on peut imaginer les avertissements qu'ont dû recevoir les fidèles, à partir de ce triste événement... et voilà notre curé parcourant sa paroisse et celles avoisinantes, passant de maison en maison, afin de recruter des membres à l'Archiconfrérie du Rosaire.

Le résultat ne se fait pas attendre : la confrérie grossit à vue d'œil, et la paroisse se trouve toute transformée... par le rosaire de Notre-Dame.

Tout ceci n'est pas sans nous rappeler la traînée de poudre que fut la conversion de la paroisse de l'abbé Desgenettes (Notre-Dame des Victoires à Paris, quelques décennies plus tôt, les 3 et 11 décembre 1836), ou

même la transformation d'Ars après ce 13 février 1818 où a débarqué un nouveau curé, apparemment si insignifiant : *« Il n'y a pas beaucoup d'amour du Bon Dieu à Ars, avait dit l'évêque en y envoyant monsieur Vianney : vous y en mettez... »*. Et la sainte Vierge en avait mis : c'est ce qui se passe tout le temps, à Paris, à Trois-Rivières...

Un véritable enfant, pour sa Mère

En 1845, l'abbé Luc Désilets est admis à 14 ans dans la Congrégation de la sainte Vierge, et voici ce qu'on peut lire dans ses notes intimes : *« Entrant dans la Congrégation, je me suis consacré pour toujours à Marie. Je l'ai prise pour ma mère et elle m'a reçu pour son enfant d'une manière toute spéciale. Je lui ai promis de la bien servir tous les jours de ma vie sans jamais l'abandonner et elle s'est engagée à me secourir jusqu'à la mort. Je dois donc me comporter à son égard comme un enfant à l'égard de sa mère... Cela veut dire : l'aimer tendrement ; éviter avec soin tout ce qui pourrait lui déplaire et la chagriner, chercher à la contenter par ma conduite et surtout par la pratique des vertus chéries : l'humilité et la chasteté. [suivent ses obligations]. En sortant du collège on ne cesse point*



L'abbé Luc Désilets, né à Saint-Grégoire (maintenant partie de Bécancour, Québec) le 23 décembre 1831, fils aîné de François Désilets, cultivateur, et de Marguerite Hébert, est décédé à Trois-Rivières le 30 août 1888.

Ordonné le 25 septembre 1859, l'abbé Désilets est immédiatement nommé vicaire à la cathédrale de Trois-Rivières et, en même temps, secrétaire de Mgr Thomas Cooke (1792-1870), premier évêque du diocèse.

Après deux ans de service, l'abbé Désilets, dont la santé est toujours fragile, est employé dans des vicariats plus tranquilles : Saint-Eusèbe, à Princeville, de 1861 à 1862, et Saint-Frédéric, à Drummondville, de 1862 à 1864. C'est de là que l'appelle Mgr Cooke pour la cure de Sainte-Marie-Madeleine, à Cap-de-la-Madeleine, où il demeurera de 1864 à 1888.

Quand il y arrive, la paroisse compte 1'100 habitants et passe pour être très difficile à gouverner, à la fois parce qu'elle a été, de 1792 à 1844, sans curé résidant et que s'y affrontent les gens du village, des ouvriers venant d'un peu partout dans la région et travaillant dans les industries du bois, et les vieilles familles de cultivateurs.

(Dictionnaire biographique du Canada)

d'être consacré à la sainte Vierge et un bon congréganiste remplit partout ses devoirs envers Marie. »

Et plus tard, quand il reçoit le scapulaire notamment : « ... *Celui qui a une piété et un amour si tendre pour la Mère de Dieu doit regarder son salut comme assuré [cf. les promesses du scapulaire]. Il doit se considérer comme certain de passer son éternité auprès de cette Mère bien-aimée. »*

Et puis : « ... *Je me souviendrai toujours que comme congréganiste je suis son enfant privilégié ; comme membre de l'Archiconfrérie [du Rosaire] j'ai un droit particulier sur son Cœur Immaculé ; comme revêtu de son saint habit, un autre droit à sa protection spéciale [d'où mes devoirs envers Elle...]. »*

La suite nous montrera combien il a tenu ses engagements, et que ce service est agréable à la Reine du Ciel, qui ne se laisse pas vaincre en générosité. Comme vicaire en 1861, son curé ne lui trouvera qu'un seul défaut : « *consacrer trop de temps à la prière et à l'étude* » !

La foi d'un curé

On ne s'étonne pas dès lors d'une certaine puissance chez lui, comme dans l'épisode « des bleuets ». A la fin de l'été, les paroissiens préféraient la cueillette des bleuets plutôt que l'assistance à la messe. « *Si vous allez aux bleuets le dimanche, l'an prochain, vous n'en aurez pas* », leur prédit le curé. Et l'année suivante, on rapporte qu'il n'y eut pas de myrtilles !

Il est vrai que de pareils procédés ont le don de remuer les esprits... Surtout que ce n'est pas un cas isolé : il y eut l'épisode des sauterelles, qui sont venues tout ravager, quand, suite à des plaintes sur le sermon, le curé les prévint que Dieu parlerait à sa place, puisqu'ils ne voulaient pas l'écouter ; et il fallut des prières publiques pour conjurer cette nouvelle « plaie d'Égypte ». « *Priez la sainte Vierge, dites votre Rosaire et vous serez protégés, leur répondit le curé.* »

Au Cap-de-la-Madeleine, on commençait à être coutumiers de ce genre de faits. Une dizaine d'années auparavant, avec l'abbé Onésime Désilets, à la messe de minuit de Noël 1856, l'assistance ne comptait que trois hommes. Les autres étaient à la pêche aux petits poissons des chenaux, ces petites morues qui arrivaient autrefois pour l'Avent, mais désormais c'était vers la Noël que tombait leur grosse affluence, et donc tout le travail que cela suppose.

L'abbé ne se démonta pas ; il annonça aux hommes qu'« *à l'avenir le poisson ne les empêcherait plus de faire la visite de l'Enfant-Jésus dans la nuit de Noël* ». Et l'historien de noter qu'il « *avait une foi extraordinaire en même temps qu'un caractère et une piété très originale* ». Si bien que, et il convient de le noter, « *le petit poisson a cessé de monter au Saint-Maurice [rivière qui se jette dans le Saint-Laurent à*

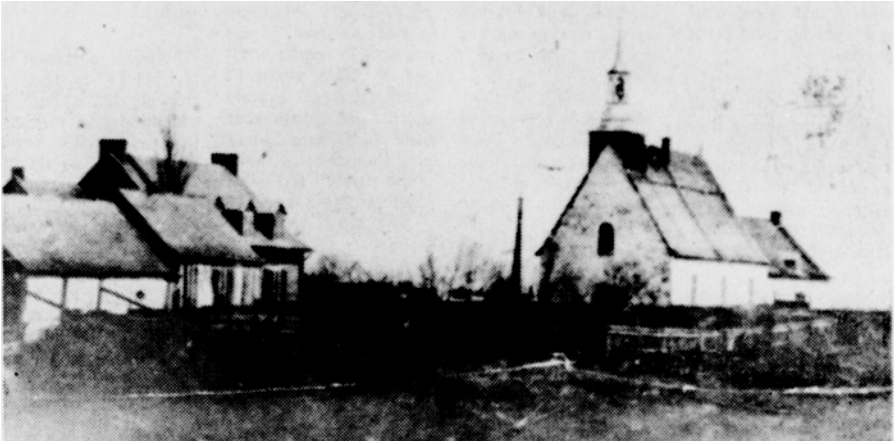
Trois-Rivières, au niveau du Cap de la Madeleine] et ce pendant plusieurs années. Les hommes un peu âgés se souviennent bien de cela. »

L'historien ajoute que lorsque l'abbé Luc Désilets (dont il est parlé tout au long de ces lignes) arriva ici comme curé, les choses en étaient là. « *Il fit beaucoup prier et, après quelques années de prières persistantes, le poisson se mit à monter de nouveau, mais en retard d'une lunaison, et ainsi il ne dérange pas les solennités de Noël* » ! Le Bon Dieu peut même dérégler les poissons pour les hommes...

Une nouvelle église

Revenons à l'époque de notre récit, 1878-79. L'abbé Luc Désilets arrive dans une paroisse difficile, après un siècle de quasi-abandon. Ses premières années sont désespérantes : le blasphème, l'ivrognerie et l'impureté règnent sans aucune gêne chez les hommes et les jeunes gens, et on n'est pas étonné de ne voir personne pendant cet après-midi de confessions, dont il est parlé plus haut.

Le Ciel indique au curé le moyen : le rosaire ; les résultats sont immédiats, les miracles se succèdent... notamment au moyen des roses bénites, qu'il convient d'évoquer ici ; mais la conséquence inéluctable, c'est que la petite église paroissiale qui était venue remplacer déjà la toute petite chapelle privée des débuts, est



Cette photo montre, à droite, le petit sanctuaire du Cap, construit en 1714, et le presbytère, vus du fleuve. Cette église était devenue trop petite en 1879...

devenue bien trop petite : la moitié des paroissiens « entend sa messe » dehors, ou plutôt rit et fume la pipe pendant la messe et le sermon.

Tout est préparé avec diligence sur la rive sud sur les terrains de Sainte-Angèle, et on n'attend plus que l'hiver pour passer toute cette pierre sur la glace, car on n'a pas les moyens de la faire par bateau.

Seulement voilà : cette année, le Saint-Laurent ne se couvre pas de glaces comme à son habitude : le Ciel éprouve la terre. « *Si même vous n'aviez pas la foi plus grosse qu'un grain de sénevé, elle vous serait encore suffisante pour déplacer les montagnes* »¹. Comme la maladie de Lazare, cette épreuve est « pour la gloire de Marie », que Dieu souhaite voir honorée en ce lieu...

(1) Matth. XVII, 19.

Pour la fête de saint Joseph

Les fidèles se découragent. Au premier dimanche de mars, au chaquet récité après la grand-messe pour demander la glace nécessaire au transport de la pierre, il n'y a plus qu'une vingtaine de personnes.

D'ailleurs cela fait plusieurs mois que le curé est malade... Il ne s'en démène pas moins, et obtient de son évêque la permission de passer une entente perpétuelle avec la sainte Vierge : il lui fait le vœu de ne pas détruire l'ancienne église de 1714, et de la lui consacrer sous le titre de Notre-Dame du Rosaire. Apparemment c'est ce qu'attendait la Bonne Mère (faire de cette terre le sanctuaire marial national), car dès ce moment les choses vont se précipiter, alors même qu'on rentre dans des discussions sans fin, pour reprocher

à l'abbé Désilets qu'il n'a même pas les moyens de transporter cette pierre qu'il fait tailler...

La glace en réalité n'était pas si loin (vu depuis le Ciel !) puisque le Saint-Laurent avait pris à seulement vingt kilomètres en amont et sur la rivière Saint-Maurice.

Le vendredi 14 mars 1879, la sainte Vierge – car c'était elle à n'en pas douter – fit souffler un vent violent du sud-ouest, qui balaya la sortie de la rivière Saint-Maurice et la rive nord du Saint-Laurent, et couvrit ce dernier d'innombrables îlots de glaces flottantes qui s'entassaient peu à peu juste à un petit kilomètre en aval du Cap-de-la-Madeleine. Il devenait alors possible de traverser en sautant de l'un à l'autre, et même... de les souder par un arrosage persévérant pour en faire un pont. Mais il fallait avoir la foi...

Le curé Désilets appela saint Joseph à la rescousse, et promit, par son vicaire, une messe chantée pour le mercredi 19 mars afin d'obtenir un pont de glace. L'abbé Duguay aussi, en ce 16 mars, demanda des volontaires pour l'accompagner dans la traversée qu'il tenterait après les vêpres pour rejoindre la rive sud ; quant aux

paroissiens, ils restèrent au chapelet après la messe mais leur espérance était presque nulle : personne n'y croyait, et on a même entendu ce jour-là des « *encore un chapelet de perdu !* »

Un pont, oui... mais à vous de le fabriquer !



L'abbé Louis-Eugène Duguay (1852-1930), vicaire de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine, du Cap

Quant au vicaire, lui, il ne perdait pas son temps, avec les volontaires, une quinzaine de braves, grands et petits. Il faudrait lire tout au long le récit qu'il fit de cette première traversée, déjà miraculeuse à elle toute seule : pas une perte, pas même un pied mouillé ! Deux paroissiens marchent en tête, le premier une hache à la main et tenu par le

second avec une corde autour du corps, puis venaient le vicaire et les autres. Entre les morceaux de vieille glace les distances étaient variables, ici trois mètres, là cinq, ailleurs dix, vingt ou trente mètres et plus².

« Sur les espaces de neige flottante, nous hâtions le pas. Lorsqu'un de nos pieds voulait s'enfoncer, nous le retirions à la hâte et allions vite rejoindre une banquise qui nous offrait une halte à l'abri du danger. » Et juste en-dessous

(2) Nous traduisons le récit de l'abbé dans nos unités de mesures.



de cette neige flottante on entendait bruire le courant du fleuve...

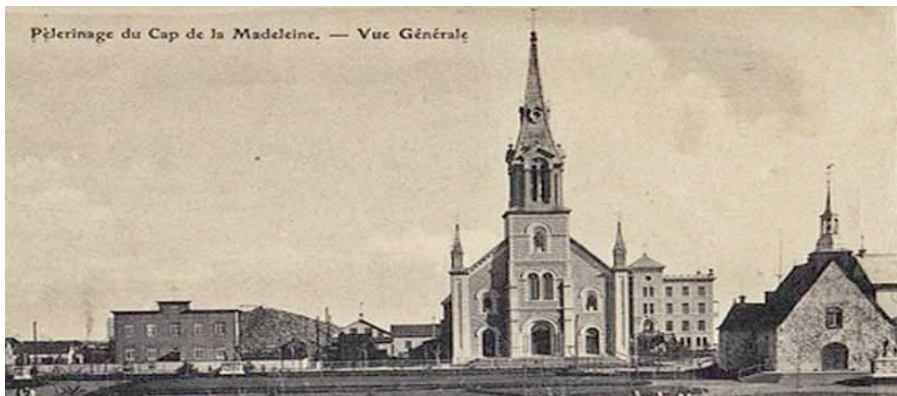
Mais au bout de cette piste flottante, on était encore à quelques trois cents mètres de la rive sud, et, devant soi, rien que de la neige flottante, pas de glace. Va-t-on être obligé de s'arrêter si près du but³ ? L'abbé se prend à penser à toutes ces messes passées à rire dehors... Quand il relève la tête, c'est pour voir ses deux guides à 50 mètres de lui : ils ont découvert qu'en prenant en diagonale, on pouvait espérer atteindre l'autre rive. Le passage n'était pas bien épais, au point que la plupart n'essayèrent pas d'atteindre l'autre rive. Mais l'abbé, lui y arriva, et c'est ce qui fit pencher la balance quand il arriva « de la rive sud » ! au-milieu d'une énième discussion houleuse contre le curé incapable

(3) Le Saint-Laurent fait ici plus d'un kilomètre et demi de largeur.

de transporter la pierre commandée. Eh bien, si, on l'avait ce pont ! Bien faible, et tout le travail restait à faire, mais la Madone avait visiblement donné la glace.

On se mit donc à l'œuvre. La première équipe resta jusqu'à 23 heures dans une nuit d'encre, à baliser le chemin des derniers 500 mètres. C'est pendant ce travail que la remarque d'un des hommes donna son vrai nom au pont. Il regarda la fenêtre éclairée du presbytère et conclut : « *Ce n'est pas la glace qui nous supporte, ce sont les chapelets de notre curé* ». Il fallait encore faire tout un travail pendant deux jours et deux nuits, de balisage, d'assemblage de la glace et de la neige, de consolidation du pont, d'élargissement de la voie... en mouillant la glace. Et pendant ce temps les femmes et les enfants continuaient de forger dans les foyers l'immense chaîne de chapelets qui retenait les hommes à la surface de l'eau. En 1950 des témoins se souvenaient encore d'avoir été réveillés par leur mère qui les faisait marcher autour de la table afin qu'ils ne s'endorment pas en récitant les chapelets qui servaient de piliers au pont de glace.

Mais cela n'est rien (ou presque), à côté des quelque 2400 tonnes de pierre (sans compter les grosses pierres de fondation) à faire traverser par traîneaux de 800 kilogrammes à



L'église construite avec les pierres transportées sur le pont de glace

une tonne et demie, sur un étroit passage de 15 à 20 centimètres d'épaisseur. Sans compter qu'étant obligés de prendre le même chemin, quelles ornières devait-il y avoir après huit jours, au rythme de 300 allers-retours par jour ?!... A la fin, cela devait vraiment revenir à marcher sur les eaux !

Tout se passa pour le mieux. A la messe chantée de saint Joseph, le vicaire lut une lettre du curé⁴, où il recommandait bien de laisser de côté ses petites affaires personnelles : visiblement la sainte Vierge donnait le pont pour la pierre et rien que pour la pierre de son église. Il n'y eut pas d'accidents, à part deux chiens qui se battaient, et se noyèrent en sortant du chemin balisé. Un épisode mérite d'être mentionné, c'est le cheval que son maître fit aller hors du chemin balisé. Il tomba dans l'eau du fleuve, et y resta trois quart d'heures, la tête

soutenue par un morceau de glace ! L'avertissement était parlant : seule la route balisée était donnée par le Ciel.

Le curé avait demandé de la pierre pour bâtir jusqu'aux fenêtres. On dut justement estimer que c'était le dernier passage, quand on arriva à cette quantité...

En guise de conclusion, il nous faut évoquer le Père Frédérique Jansoone, capucin, né à Ghyvelde, en France à la frontière belge, que Notre-Dame destinait à son sanctuaire pour le développer, la faire connaître... et qui s'entendra si bien avec la foi vive d'un abbé Désilets.

On y viendra de toutes les provinces du Canada. Voilà donc ce que le Ciel avait en vue pour ce petit coin de terre, avec toutes ces épreuves, cet hiver sans glace, etc. : la gloire de Notre-Dame du Rosaire, et le moyen d'attirer toujours plus ses enfants.

ABBÉ LOUIS-MARIE BUCHET

(4) Voir ci-après.

Le curé, retenu au presbytère à cause de maladie, écrit dans la nuit du 18 au 19 mars, cette lettre que le vicaire lut à la messe de la fête de saint Joseph

Mes chers paroissiens,

Quelque faible que je sois, la circonstance extraordinaire dans laquelle nous nous trouvons demande que je vous dise un mot.

Votre prière persévérante a été exaucée. Contre toute apparence nous avons un pont de glace pour traverser la pierre de notre église. Vous voyez ce que c'est que la prière.

Il est certain que cette glace est un don spécial du Ciel. Il faut en profiter. Le bon Dieu serait blessé, les saints seraient offensés, les hommes nos frères étrangers seraient indignés si nous n'en profitons pas. Mais nous en profiterons, et pour cela, il ne faut pas perdre une minute.

Je vous avoue que j'ai été vraiment réjoui quand j'ai appris les efforts si généreux qu'ont fait tous nos journaliers, les travaux durs qu'ils ont entrepris, les grands dangers auxquels ils se sont volontairement et hardiment exposés pour préparer le pont de glace que le bon Dieu nous donnait.

La traverse maintenant est bonne et toute prête. Mais je vous dirai que j'ai été hier soir encore plus consolé, quand tant de cultivateurs m'ont dit ou fait dire qu'ils ne voulaient pas d'argent pour charrier la pierre, mais qu'ils charrieraient gratis par corvée. Quand un grand nombre de journaliers apprenant ce beau projet des cultivateurs, lorsqu'ils revenaient fatigués de l'ouvrage m'ont dit à leur tour qu'ils retourneraient aujourd'hui et tous les jours prochains pour entretenir la traverse, déblayer les tas de pierre, charger les voitures et aider ainsi leurs frères. Quelle belle offre.

Quel exemple ! Quelle joie pour un pasteur. Avec un pareil acte de votre part, jamais je ne regretterai d'avoir exposé ma santé et ma vie pour travailler à la construction de votre église.

Votre offre, je l'accepte, je l'accepte avec bonheur. C'est justement ainsi qu'il faut faire.

Vous allez donc travailler ensemble comme des enfants dans le champ du père de famille, pour l'établissement de la vigne du Seigneur. Oh ! que cela va être beau, et que le bon Dieu va vous bénir ! Et que je voudrais bien être avec vous ! Assurément je vous accompagnerai en esprit, je vous suivrai des yeux et du cœur.

Oui, c'est cela, vous allez charrier seulement pour Dieu, pour la sainte Vierge, pour sainte Madeleine toute votre pierre, sous la protection de saint Joseph, et il faut la charrier jusqu'à la fin, sans délai, de jour et de nuit, et ne prendre d'étranger que ce qui sera nécessaire pour terminer plus tôt.

Remarquez bien ces mots : il faut charrier vous-même sans délai jusqu'à la fin, c'est-à-dire pendant 4 ou 5, 5 ou 6 jours, beau temps, mauvais temps. N'y a-t-il pas ici 150 chevaux et ne peut-on pas amener 40 toises par jours ? Vous en avez 200 à passer : de la sorte, vous les passerez toutes pour élever au Seigneur un temple dont nous avons tant besoin. Ne craignez rien pour vos animaux, en prenant les précautions ordinaires, et ne passez de fourrage qu'à la dérobee, par nécessité, et après la pierre. Car c'est pour

la pierre que la glace vous a été donnée. Je vous le répète, et dites-le à tous vos voisins, parents et amis.

Prenez garde de vous relâcher, et de laisser la pierre au sud du fleuve, pour faire autre chose. Le bon Dieu, je vous l'ai dit, en serait fâché. Ce serait un mépris de ses dons. Prenez garde de vous laisser tenter, de penser aux sucres, au charriage de bois, aux ventes de marché, ou autres voyages utiles en d'autres temps, aujourd'hui déplacés et même dangereux.

Le bon Dieu dans sa miséricorde a donné la glace, nos frères les journaliers dans leur générosité ont préparé la traverse, ceux qui ont des chevaux grands ou petits, bons ou mauvais, forts ou faibles, doivent de même donner leur temps et le service de leurs animaux, service nécessaire et requis. Que pas un ne manque. Qu'est-ce que 4 jours ?

Vous ne ferez bien le sucre, vous ne ferez de bonnes ventes et de bons voyages que quand la pierre sera traversée, parce que le bon Dieu veut que vous traversiez d'abord votre pierre avant tout, avant de faire autre chose.

Comment ! Le Seigneur tout-puissant aurait envoyé un grand froid par tout le pays pour nous donner un pont afin que nous fassions une église nécessaire et nous n'en profiterions pas ! Non, vous ne seriez pas bénis dans vos succès, ni dans vos autres travaux, ceux-ci étant négligés. Faites-y attention, bien attention.

Qu'il n'y ait aucune négligence, mais du zèle, du zèle. Vous en avez, et beaucoup, mais persévérez.

Oh ! que Dieu est bon de nous avoir ainsi traités, montrons-nous dignes de ses bienfaits. Voyez jusqu'où il a poussé la bienveillance : il a voulu que les premières pierres arrivassent hier midi, juste à l'Angelus, et comme s'ouvrait la fête du grand saint Joseph que nous célébrons aujourd'hui, l'auguste époux de la Mère de Dieu, le père nourricier de Jésus-Christ, le patron du Canada, celui enfin sous la protection duquel nous avons mis la construction de notre église !

N'est-ce pas une assistance visible du Ciel ? N'y voit-on pas le doigt du Seigneur très clairement ?

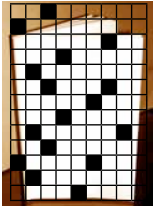
Vous regardiez, plusieurs, la traverse de notre pierre d'église, à cette heure avancée de la saison comme un vrai prodige, c'en est un. Eh bien ce prodige vous est accordé, et avec des circonstances vraiment étonnantes !

Or donc, courage : agissez promptement, marchez avec union, entente parfaite, comme des frères, comme vous voulez le faire, priant toujours, puis persévérez jusqu'à la fin des travaux, et Dieu vous bénira dans vos efforts et vos espérances, comme je vous bénis, en son nom, de tout mon cœur, et vous réussirez.

Car il est évident que Dieu veut nous aider ainsi que Notre-Dame du saint Rosaire, et le grand saint Joseph.

Je vous recommande particulièrement d'obéir en ces travaux à ceux qui vous conduiront, afin qu'il y ait de l'ordre, que l'on évite tout accident et que l'ouvrage avance avec rapidité.

Votre dévoué curé, L. Désilets, prêtre



DÉCOUVREZ UN AUTEUR, UN LIVRE

TÉLÉGRILLES N° 113

Remplissez la grille alphabétique ci-contre avec les mots répondant aux définitions. Répartissez toutes les lettres dans la grille carrée ci-dessous, chacune selon son numéro. ① La grille carrée vous donnera une citation extraite d'un livre et ② la première colonne verticale de la grille alphabétique vous donnera le titre de l'ouvrage en question. 📖 Votre réponse doit comporter les éléments ① et ② !

W 1	S 2		H 3	G 4	I 5	C 6	X 7	A 8		M 9	L 10		D 11	B 12
F 13	Z 14		R 15		O 16		J 17	Q 18	E 19	K 20	V 21	A 22		O 23
W 24		I 25	P 26	S 27	G 28	N 29	Z 30		R 31		H 32	Y 33	T 34	
M 35	L 36	U 37	Q 38	N 39	D 40	C 41	Y 42		X 43	S 44	J 45	Y 46	Q 47	A 48
K 49	P 50	B 51	O 52	E 53		I 54	K 55		J 56	F 57	T 58	H 59	W 60	L 61
C 62	G 63	D 64	K 65	S 66	I 67	N 68	Z 69	R 70		A 71	L 72	X 73	P 74	T 75
F 76	J 77	B 78	E 79	U 80		V 81	C 82	K 83	H 84		M 85	J 86	L 87	
I 88	B 89	F 90	N 91	P 92	W 93		O 94		Y 95	Q 96		O 97	Z 98	
J 99	D 100		W 101	G 102	L 103	F 104	X 105	T 106	O 107		V 108	R 109	P 110	H 111
C 112		E 113	W 114	B 115	N 116	F 117	S 118		W 119	A 120	Q 121		G 122	U 123
	P 124	R 125	M 126		Q 127		D 128	N 129	C 130	B 131	H 132	S 133		U 134
M 135		L 136	Q 137	Z 138	O 139	K 140		U 141	J 142	A 143	F 144	R 145	Y 146	
M 147	I 148		W 149	D 150	V 151	H 152		S 153	E 154	X 155	T 156		L 157	Y 158
	Z 159	U 160	G 161	P 162	E 163	A 164		O 165	F 166	K 167	B 168	M 169	V 170	I 171
R 172		N 173	T 174	C 175		D 176	V 177	P 178	Z 179	U 180	M 181	G 182	E 183	



A	8	120	71	164	48	143	22	
B	12	168	89	131	78	51	115	
C	130	6	82	62	112	41	175	
D	150	11	128	64	176	100	40	
E	163	19	113	79	154	53	183	
F	166	13	76	144	57	104	90	117
G	28	122	4	161	63	102	182	
H	32	152	3	111	84	59	132	
I	54	25	171	148	5	67	88	
J	56	77	17	142	45	99	86	
K	83	140	20	49	167	55	65	
L	87	103	36	61	10	157	72	136
M	35	169	9	147	85	181	135	126
N	91	129	173	39	29	116	68	
O	107	165	94	52	23	139	97	16
P	124	74	92	26	50	178	162	110
Q	137	96	38	47	18	121	127	
R	145	15	109	70	31	125	172	
S	153	66	44	27	118	2	133	
T	75	58	156	34	106	174		
U	134	37	141	180	123	80	160	
V	177	108	170	151	81	21		
W	1	149	24	60	101	93	114	
X	43	105	155	73	119	7		
Y	95	33	46	146	42	158		
Z	98	159	69	14	138	179	30	

- A Ouvrier anglais opposé aux machines au XIX^e s.
- B Nez fin pas forcément fin nez !
- C Papiers absorbants
- D Variété de perche américaine
- E Dés de poitrine de porc entrelardés
- F Variété d'hibiscus
- G Un bon morceau de pain
- H Ville des Pays-Bas, témoin d'un traité et d'une union
- I Fragmenta en petits morceaux
- J Choix cornélien
- K Terres sarclées
- L Poisson côtier du groupe des rougets
- M Affinées dans un four à réverbère
- N Rendu plus conciliant
- O Ornementa
- P C'est pour faire croire
- Q Grand rabot
- R Elaguas
- S Salées, séchées puis fumées
- T Donne des coups
- U Bien maîtrisée
- V Reconnus les faits
- W Enfila aux pieds
- X S'oppose à la dérive sur un fusil
- Y Parfumée au 51 !
- Z Appendice abdominal des crustacés

☰ Envoyez-nous vos réponses jusqu'au 10 mars 2019

SOLUTION DE LA PRÉCÉDENTE TÉLÉGRILLE :

« Bach ... et Black Sabbath utilisent des mélodies, de l'harmonie et du rythme mais pas de la même façon. (...) Dans un groupe rock (...) l'art consiste à donner du rythme (...). Il faut que ça balance (et que le public ait envie de tout casser, voilà le but.) Qui déchaîne le rythme du rock récolte la violence. » A(bbé) B(ertrand) Labouche
Bach ou Pink Floyd ?



VIE SPIRITUELLE

LES EXERCICES SPIRITUELS EN SUISSE ROMANDE

« Pourquoi [est-il nécessaire que vous preniez du temps pour] vous éloigner du monde ? Pour réfléchir sur le grand don que le bon Dieu vous a fait en vous donnant une âme, et surtout pour recevoir la lumière de la grâce. »

Mgr Marcel Lefebvre (*La Vie spirituelle*)

Sauf mention contraire toutes les retraites ont pour prédicateurs les abbés Philippe Lovey et Bernard Carron.

Retraites de Saint Ignace pour Messieurs et Jeunes gens :

- du lundi 19 au samedi 24 août 2019
- du jeudi 26 au mardi 31 décembre 2019

Retraites de Saint Ignace pour Dames et Jeunes filles :

- du lundi 18 au samedi 23 février 2019
- du lundi 3 au samedi 8 juin 2019
- du lundi 4 au samedi 9 novembre 2019

Retraites pour foyers chrétiens (couples) :

- du lundi 3 au jeudi 6 décembre 2018
- du lundi 18 au jeudi 21 mars 2019
- du lundi 2 au jeudi 5 décembre 2019

Retraite mariale montfortaine (mixte) :

- du lundi 22 au samedi 27 juillet 2019
- prédicateurs : abbés Claude Pellouchoud et Jean-François Mouroux*

Retraite de vie chrétienne (mixte) :

- du lundi 5 au samedi 10 août 2019

Renseignements et inscriptions :

Maison « Domus Dei » / Route de la Vudalla 30 / 1667 Enney
tél. 026 921 11 38 / courriel : domusdei@fssp.ch



MENZINGEN ZG 6313	Maison générale Priorat Mariä Verkündigung Schwandegg 041 / 757 10 50	P. DAVIDE PAGLIARANI, SUPÉRIEUR GÉNÉRAL MGR ALFONSO DE GALARRETA ET P. CHRISTIAN BOUCHACOURT, ASSISTANTS GÉNÉRAUX P. CHRISTIAN THOUVENOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL P. EMERIC BAUDOT, ÉCONOME GÉNÉRAL P. ARNAUD ROSTAND, PRIEUR - P. LUKAS WEBER P. PABLO BILLONI - P. RAPHAËL GRANGES - P. LAURENT DESAUTARD
RICKENBACH SO 4613	Maison du district Priorat St. Niklaus von Flüe Solothurnerstrasse 11 062 / 209 16 16	P. PASCAL SCHREIBER, SUPÉRIEUR DE DISTRICT P. PHILIPPE LOVEY, ASSISTANT DE DISTRICT P. DAVID KÖCHLI, PRIEUR, ÉCONOME DE DISTRICT P. LUDGER GRÜN - P. MARTIN BERGER P. YANN VONLANTHEN - P. ALEXANDRE MARET
ECÔNE VS 1908	Séminaire International Saint-Pie X Ch. du Séminaire 5 / Ecône 027 / 305 10 80	ABBÉ BERNARD DE LACOSTE, DIRECTEUR MGR BERNARD FELLAY, RÉSIDENT ABBÉ ARNAUD SÉLÉGY - ABBÉ CLAUDE BOIVIN ABBÉ JEAN-MICHEL GLEIZE - ABBÉ VINCENT D'ANDRÉ - ABBÉ FOUCAULD LE ROUX
ENNEY FR 1667	Maison « Domus Dei » Rte de la Vudalla 30 026 / 921 11 38	ABBÉ THIBAUD FAVRE, PRIEUR ABBÉ BERNARD CARRON ABBÉ HEINRICH MÖRGLI
LUZERN LU 6014	Priorat St. Josef Luzernerstrasse 90 041 / 252 08 35	P. THOMAS SUTER, PRIEUR P. STEFAN BIEDERMANN P. VOLKER SCHULTZE
OBERRIET SG 9463	Priorat St. Karl Borromäus Staatsstrasse 87 071 / 761 27 26	P. MATTHIAS GRÜN, PRIEUR P. OTTO HUWILER P. TOBIAS ZÄHNER
ONEX GE 1213	Prieuré St-François de Sales Ch. de la Genevrière 10 022 / 792 23 19 (prieuré) ou 022 / 793 42 11 (école)	ABBÉ JEAN-FRANÇOIS MOUROUX, PRIEUR ABBÉ GÉRARD HERRBACH ABBÉ JEAN DE LOÏE ABBÉ THIBAUT DE MAILLARD
RIDDEN VS 1908	Chapelle des saints Cœurs de Jésus et de Marie Route du Raffort 16 027 / 306 46 66	ABBÉ PIERRE EPINEY, CURÉ ABBÉ STÉPHANE GRENON OU 076 / 326 16 07
SALVAN VS 1922	Noviciat Ste-Thérèse de l'E.-J. La Combe 22 027 / 761 21 28 (SCEURS)	ABBÉ NIKLAUS PFLUGER 027 / 761 21 40 (AUMÔNERIE)
SIERRE VS 3960	Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 027 / 455 53 22	ABBÉ ALAIN MARC NÉLY, PRIEUR ABBÉ PIERRE-MARIE MARET ABBÉ CLAUDE PELLOUCHOUD
VOUVRY VS 1896	Prieuré St-Antoine Avenue du Valais 14 024 / 481 66 10	ABBÉ ANDRÉ MARET, PRIEUR ABBÉ HERVÉ GRESLAND
WANGS SG 7323	Institut Sancta Maria Vorderbergstrasse 2 081 / 720 47 50	P. PIRMIN SUTER, RECTEUR P. GEORG KOPF - P. LEONHARD AMSSELGRUBER P. JEAN-JACQUES UDRESSY - P. SEVERIN ZÄHNER
WIL SG 9500	Priorat der Heiligen Familie St. Gallerstrasse 65 071 / 913 27 30	P. STEFAN PFLUGER, PRIEUR, ASSISTANT DE DISTRICT - P. MARKUS BAYER, RECTEUR P. GREGOR IMHOLZ - P. MARKUS KREZT



Horaire des messes pour la Suisse occidentale

adresses des prieurés à l'intérieur du bulletin ou en ligne : fssp.ch/fr/centres-de-messe

Lieu – adresse	Dimanche	Semaine
Ecole Saint-François de Sales Rue Gaudy-le-Fort 23 1213 ONEX GE	—	07h15 (lu-sa) en période scolaire : 11h10 (je-ve)
Oratoire Saint-Joseph Avenue Cardinal Merillod 9 1227 CAROUGE GE	08h15 10h00 18h30	18h30 (lu-ve) 08h30 (sa)
Chapelle Notre-Dame de Lourdes 2770, route du Lac / Le Vivier 39220 LES ROUSSES (FRANCE)	10h00	18h30 (sa)
Eglise du Saint-Esprit Rue de la Prévôté 1 2800 DELÉMONT JU	09h15	18h30 (me, ve) 09h15 (1 ^{er} sa)
Chapelle de la Présentation de Marie Chemin de Montolivet 19 1006 LAUSANNE VD	10h00	18h30 (me, ve), 18h00 (sa) (juillet/août : pas de messe les ve et sa)
Carmel Marie Reine des Anges Chemin des Curnilles 30 1071 CHEXBRES VD	07h45	08h00
Eglise Notre-Dame de Lépante Rue de la Gare 24 1820 MONTREUX VD	10h15	18h30 (ma, je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)
Maison de retraites <i>Domus Dei</i> Rte de la Vudalla 30 1667 ENNEY FR	09h30	07h15 (1 ^{er} je 19h30, 1 ^{er} ve 18h30, 1 ^{er} sa 18h00)
Notre-Dame Gardienne de la Foi Route du Coteau 6 1763 GRANGES-PACCOT FR	09h30	18h30 (ma, ve, 13) 18h00 (1 ^{er} sa)
Chapelle Saint-Antoine Avenue du Simplon 100 E 1870 MONTHEY VS	09h30 18h30	08h00 (lu, me, sa) 18h30 (ma, je, ve)
Noviciat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus La Combe 22 1922 SALVAN VS	10h00	07h15
Eglise du Cœur Immaculé Séminaire international Saint-Pie X Chemin du Séminaire 5 1908 ECÔNE/RIDDÉS VS	07h15 08h30* 10h00	06h00*, 7h15 (6h50 fêtes*), 17h30* (* – sauf en période de vacances)
Chapelle de la Sainte-Famille Rue de la Bourgeoisie 9 1950 SION VS	09h30 18h00	18h00 (lu-me, ve) 07h45 (je, sa)
Prieuré du Sacré-Cœur Route des Lacs 25 3960 SIERRE VS	08h00	06h45 (lu-me, ve, sa) 18h30 (je, 1 ^{er} ve, 1 ^{er} sa)